



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

École doctorale PIEMES
Perspectives interculturelles – espaces – médias – société

Centre de recherche sur les médiations (CREM EA-3476)



DU VIOL COLLECTIF AU VIOL EN REUNION

*TRAITEMENTS ET INTERVENTIONS MEDIATIQUES
AUTOUR DES "TOURNANTES" EN FRANCE*

Inventaire du corpus documentaire et annexes

de la thèse présentée et soutenue publiquement le 02/07/2010 en vue de
l'obtention du grade de
docteur en Sciences de l'Information et de la Communication
de l'Université Paul Verlaine de Metz

Par Linda SAADAOU

**Sous la direction du Professeur
Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET**

Membres du Jury

- Sophie BAILLY (Université Nancy 2)
- Philippe HAMMAN (Université de Strasbourg)
- Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET (Université Nancy 2)
- Jacques WALTER (Université Paul Verlaine - Metz)

Sommaire

Sommaire	2
Présentation générale.....	4
PREMIERE PARTIE :	5
GLOSSAIRE ET PRESENTATION DES CORPUS	5
Annexe 0 : Glossaire journalistique	6
Annexe 1. Corpus documentaire général et sous corpus « tournante » et « 1V ».....	9
Annexe 1A. Inventaire physique.....	9
Annexe 1B. Inventaire virtuel.....	9
Annexe 1C. Base de données Europresse	10
Annexe 1D. Base de données Factiva	11
Annexe 1E. Les procédés de création de l’outil d’analyse	13
Annexe 1G. Le découpage du corpus.....	16
Annexe 1H. Exemple d’utilisation du tableau de filtrage :	18
les articles consacrés aux mineurs	18
DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX DES PRESSES DU CORPUS.....	22
TROISIEME PARTIE :	23
ÉTUDE DU CORPUS DE 2000 À 2006	23
Annexe 2A. Présence chiffrée des occurrences « VC », « VR », « T » par genre	24
Annexe 2B. Pourcentage des occurrences « VR », « VC », « T » par genre	24
Annexe 3. Présence des occurrences « VR », « VC », « T » par année	25
Annexe 3A. Présence chiffrée des occurrences « VR », « VC » et « T » par année.....	25
Annexe 3B. Pourcentage « VR », « VC » et « T » par année	25
QUATRIEME PARTIE :	26
ÉTUDE DU CORPUS « TOURNANTE » DE 2000 à 2006	26
Annexe 4. Traitement des presses par départements	27
Annexe 4A. <i>Le Monde</i> articles par départements.....	27
Annexe 4B. <i>Le Figaro</i> articles par départements.....	27
Annexe 4C. <i>Libération</i> articles par départements	28
Annexe 4D. <i>La Croix</i> articles par départements	28
Annexe 4E. <i>L’Humanité</i> articles par départements	29
Annexe 4F. <i>Ouest France</i> articles par départements	29
Annexe 4H. <i>Sud Ouest</i> articles par départements	30
Annexe 4I. <i>Le Progrès</i> articles par départements.....	30
Annexe 5. Taille relative des articles par année	31
Annexe 5A. Taille relative en % des articles du <i>Monde</i>	32
Annexe 5B. Taille relative en % des articles du <i>Le Figaro</i>	32
Annexe 5C. Taille relative en % des articles de <i>Libération</i>	33
Annexe 5D. Taille relative en % des articles de <i>La Croix</i>	33
Annexe 5E. Taille relative en % des articles de <i>L’Humanité’</i>	34
Annexe 5F. Taille relative en % des articles de <i>Ouest France</i>	34
Annexe 5G. Taille relative en % des articles du <i>Le Parisien</i>	35
Annexe 5H. Taille relative en % des articles de <i>Sud Ouest</i>	35
Annexe 5I. Taille relative en % des articles du <i>Progrès</i>	36
CINQUIEME PARTIE :	37
RESULTATS D’ANALYSE DU CORPUS.....	37

Annexe 6A. Les taux de pénétration des articles du corpus général	38
Annexe 6B. La présence des « tournantes » dans la PQR et la PQN	39
Annexe 6C. Evolution des expressions utilisées par la presse au fil du temps	41
SIXIEME PARTIE :	42
APERCU DE L'INVENTAIRE DU CORPUS « 0 »	42
Annexe 7. Le tableau du corpus « 0 »	43
Les agences de presse	44
Les hebdomadaires.....	46
SEPTIEME PARTIE :	47
ENTRETIENS.....	47
Annexe 8A. Entretien avec Yvan Gastaut	48
Annexe 8B. Entretien avec Ralph Di Marco,.....	53
Annexe 8C. Entretien avec Karine Darbellay	59
HUITIEME PARTIE : ILLUSTRATIONS/ CARICATURES	62
Annexe 9A. Et si ça leur donnait le goût des tournantes ?	63
Annexe 9B. Je suis pas d'humeur à parler des tournantes	64
Annexe 9C. Pas un jeune de cités n'échappe à ce genre de tournantes.....	65
Annexe 9D. « Allo, Charlie ? Je tiens la Une ! ».....	66
Annexe 9E. Les tournantes bourguignonnes	67
Annexe 9F. Dolce & Gabbana : la pub porno chic	69
Annexe 9G. Le dossier de <i>L'Hebdo</i> n°47 : « Viols collectifs. Demain votre fille ? ».....	70

Présentation générale

Ce volume se divise en sept parties :

- Dans une première partie est présenté l'inventaire physique du corpus établi sur sept ans, de 2000 à 2006. Il comprend *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *L'Humanité* et *La Croix* pour la presse nationale ; *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, *Le Progrès*, *Sud Ouest* et *Ouest France* pour la presse quotidienne régionale. La méthodologie, la méthode de classement et de présentation dudit corpus optimisé pour une lecture performante de l'ensemble du corpus seront explicitées.
Aussi un inventaire virtuel appelé « tableau de filtrage », est proposé en complément. Sa construction, depuis la recherche d'information sur les bases de données *Europresse* et *Factiva*, les procédés de création de cet outil d'analyse, la consultation des articles de presse, le découpage du corpus sont explicités.
- La deuxième partie se compose d'un répertoire des articles dans des tableaux issus du corpus, par presse.
- La troisième partie : étudie une partie du corpus : le corpus « tournante » qui se concentre sur les seuls discours ayant traité de « tournantes », c'est-à-dire 187 articles.
- La quatrième partie traduit l'ensemble des résultats d'analyse du corpus : la mesure du traitement médiatique, les taux de pénétration des articles ; la présence des « tournantes », des « viols collectifs », des « viols en réunion » dans la PQR et la PQN ; le traitement des expressions et leur évolution au fil du temps sont discutés.
- La cinquième partie dresse un aperçu d'un inventaire particulier : les tableaux de corpus « 0 », c'est-à-dire, les tableaux de médias recensés mais qui n'ont pas fait l'objet d'analyses qualitatives et quantitatives poussées comme celles du corpus documentaire principal.
- La sixième partie propose la restitution de trois entretiens : celui de la chercheuse en SIC Karine Darbellay, de l'historien Yvan Gastaut et du journaliste Ralph Di Marco.
- Enfin, la septième partie propose un dossier de presse, une affiche de publicité et des illustrations iconographiques particulières : des caricatures sur les « tournantes ».

PREMIERE PARTIE :
GLOSSAIRE ET PRESENTATION
DES CORPUS

Annexe 0 : Glossaire journalistique

Ce glossaire journalistique comprend tous les genres journalistiques recensés dans le corpus de presse de l'étude (Vol. II). La plupart des définitions¹ sont écrites à partir de celles des journalistes Jean Luc Martin-Lagardère (« Les différents genres journalistiques in Le Guide de l'écriture journalistique, 1984, rééd. 2003 : 91-132) et Jacques Mourilland (« la gamme des genres journalistiques » in L'écriture journalistique, 1997 : 50-75).

L'analyse de fond : C'est un article assez long, présentant une argumentation et dépassant le cadre événementiel court pour se situer au niveau des principes et des problèmes structurels. Signé par un collaborateur en vue et figurant en très bonne place dans le journal, il constitue ce que le journaliste et écrivain Bernard Voyenne désigne en 1967 sous le vocable anglo-saxon de « leader » : « son ton se rapproche de celui de l'éditorial, mais contrairement à ce dernier, il n'exprime pas nécessairement la position collective de l'organe qui le publie (*in* Bonnafous, 1993 : 91).

Le billet d'humeur : court article d'humeur sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, impertinente, paradoxale, affective, etc. Cette écriture se justifie d'abord par une volonté de donner une opinion, de mettre au service du lecteur son savoir, sa perspicacité et sa documentation. Le billet d'humeur exprime sous une forme très personnalisée, l'opinion d'un membre du journal. Il engage le journal tout en permettant plus d'écart que l'éditorial.

Brève/Dépêche/Filet : Très lue, la brève est la plus petite information de la presse possible. Sans aucune marque formelle du locuteur, elle se présente comme la reproduction d'une dépêche d'agence parfois même la dépêche telle quelle. Elle va au maximum jusque 500 signes contrairement au filet, un peu plus développé qui peut aller jusque 1000 signes. C'est donc l'information brute, sèche, ramassée en un minimum de mots. Longtemps, parce qu'elles étaient réputées « faciles à faire », elles étaient traitées rapidement dans les rédactions. La brève, peut également être une reproduction identique ou quasi identique d'une dépêche de presse communiquée par une agence de presse. La règle de base étant de se tenir presque toujours à un éclairage factuel faute d'avoir la place d'argumenter selon un autre angle. Avec la brève, on dit qui, où, quand. Si on sait comment et/ou pourquoi, on passe de la brève au filet.

La chronique : Il existe deux sortes de chroniques : - article publié à intervalles réguliers, mais pas forcément dans chaque numéro du journal, sur un thème donné : littérature, philatélique, historique... ; - commentaire libre, réflexions sur l'actualité, revenant à intervalles réguliers sous la signature d'un collaborateur, généralement renommé. Prises de positions et avis très personnels. La chronique est le lieu par excellence où le rédacteur peut prendre un peu de cette distance qui manque tant à ses confrères qui couvrent l'actualité. La chronique peut être confiée à une personnalité extérieure au journal.

Le compte-rendu : Dans cette étude, retranscription d'un procès (audience ou jugement). Il n'y a pas de limites de taille. C'est un genre journalistique « faux-ami ». Pratiqué à l'excès

¹ Toutes les définitions mis à part celles qui ne sont pas recensées dans aucun des deux ouvrages à savoir : l'analyse de fond qui sera défini par Bernard Voyenne, le programme télévision et la Une.

dans beaucoup de médias, il a l'apparence de l'objectivité. L'auteur, en effet, en est aussi absent que possible, reprenant la plupart des événements ou des propos dont il a été témoin, souvent dans l'ordre chronologique. Dans trop de compte-rendus, ce n'est pas le journaliste, terriblement absent, qui hiérarchise l'information, mais bien ceux dont il a suivi ou enregistré les propos. Il n'est pas loin de jouer le rôle de simple magnétophone.

Le courrier/la lettre des lecteurs : Souvent utilisée pour valoriser le journal. On choisit de publier les lettres les plus élogieuses ou celles qui confortent la ligne choisie par la publication. À la limite, s'il n'en reçoit pas, le journal peut les écrire lui-même. Mais l'autosatisfaction est une pratique dont certains commencent à se méfier. C'est plus une nécessité commerciale (montrer qu'on tient compte de l'avis du lecteur) qu'une rubrique reflétant la réalité des opinions exprimées.

La critique : La critique est le commentaire d'un produit, d'une manifestation dans le domaine des arts et de la culture (films, livres, expositions etc.). Elle évalue les différents aspects (originalité, talent) d'un produit pour éclairer sur sa qualité et son intérêt. Il est bon que le critique connaisse bien le milieu concerné, pour apporter des éclairages complémentaires inédits. La subjectivité est de mise en matière de critique au grand dam des artistes. Cependant, la critique ne peut se dispenser d'un minimum de présentation de l'œuvre concernée qui doit être aussi neutre que possible. La bonne critique s'appuie sur une vraie connaissance du genre littéraire, cinématographique, etc. concerné, des œuvres d'auteurs proches. Elle compare, elle rapproche, elle dissèque. Hélas, le plus souvent, on n'est pas très loin du communiqué de presse diffusé par l'émetteur du produit à critiquer.

L'éditorial : Article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal. Il s'agit donc de la position commune de l'ensemble du journal. C'est l'article d'opinion par excellence. Les mots sont forts, le rythme de la phrase soigné. Souvent, le rédacteur le rompt pour marteler ses arguments. L'éditorial doit jouer un rôle noble : défense d'une idée, d'une personne ou d'un groupe de personnes, éveil des consciences sur telle ou telle situation, etc. Il peut aller de la profession de foi à l'appel public en passant par l'agitation, la dénonciation d'un fait ou d'une situation, ou le coup de gueule indigné. L'éditorialiste signe toujours son article (de son nom, de celui du journal ou d'un pseudonyme collectif), qui est parfois accompagné de son portrait photo.

L'interview : Elle donne à entendre ce que tel ou tel peut avoir à dire sur un sujet. L'interview est facile à lire, car souvent elle est de taille courte ou moyenne et que l'alternance des caractères différents pour marquer les questions des réponses facilite l'entrée du lecteur dans le texte. En apparence, c'est un exercice relativement simple à mener. Le risque principal étant celui de la banalité du propos. Contrairement à l'apparence, l'interview est un genre difficile à mener. Elle suppose une première phase de documentation bien menée et une connaissance du domaine, du sujet, du vocabulaire dont l'interviewé va renseigner. Une grande partie du talent de l'interviewer tient dans son sens de la psychologie, et notamment par le choix de ses questions ouvertes ou fermées, la relation de mise en confiance qu'il crée, etc.... Toutefois, la généralisation de l'interview téléphonique, moyen de recueil plus économique et rapide peut biaiser l'interview. L'interaction paraverbale absente, la communication ne sont plus la même.

Le portrait : Article dressant la personnalité d'une personne connue ou non, à travers ses caractéristiques : biographie, activités, déclarations, manière d'être, apparence physique... Le propos du genre est de donner de la chair à un individu, de saisir au-delà de données conventionnelles d'un *curriculum vitae* la vie, les ruptures, les motivations, etc. Il peut être présenté sous des formes et des longueurs très différentes.

Le programme TV : Dans la PQN, il présente souvent ce qui sera diffusé le jour même dans les différents programmes de la télévision généraliste à des heures de grande écoute, généralement en début de soirée.

Reportage/enquête : Il suppose un déplacement sur le terrain du journaliste ou du correspondant ; il comprend très souvent un ou plusieurs interviews et est toujours assorti de commentaires, plus ou moins explicites, du locuteur. L'enquête et le reportage rassemblent dans un même article des informations d'ordre différentes émanant de lieu différent. Comme le note Jacques Mouriquand, dans une synthèse sur l'écriture journalistique, la difficulté à distinguer les catégories est particulièrement visible dans les médias écrits contemporains où règne une confusion des genres pernicieuse. Jacques Mouriquand prend l'exemple des fréquents emprunts au *reportage* dans *l'enquête* : « S'il en résulte assurément un agrément de lecture, la rigueur de la démonstration peut s'en trouver affaiblie » (1997 : 73). Pour le journaliste, un article « ne peut être décliné que sur un seul genre journalistique » (*ibid.*). Aussi, un risque majeur de confusion des genres trouve son origine avec les découpages de genre entre l'enquête et le reportage. En effet, leurs ambitions n'ont aucun rapport commun. En effet, pour lui, proposer à la fois de montrer (genre du reportage) et de démontrer (genre de l'enquête) amène à « rompre le contrat avec son lecteur [qui] ne comprendra plus très bien si l'on sollicite sa perception ou son sens logique » (*id.*).

L'article de Une : Il s'agit d'une information d'accroche, de la première information que le quotidien va présenter et qui donne un ton à l'actualité du jour. Le plus souvent l'article de Une est développé dans les pages intérieures du journal.

Annexe 1. Corpus documentaire général et sous corpus « tournante » et « 1V »

Annexe 1A. Inventaire physique

Le corpus est constitué de 597 articles de différentes presses écrites quotidiennes datés entre 2000 et 2006. Ils se répartissent selon les presses et par ordre d'importance d'écrits par parution comme suit :

Presse	Nombre d'articles	Période de parution
<i>Sud Ouest</i>	100	18/05/2000 au 04/12/2006
<i>Le Figaro</i>	97	25/04/2001 au 01/12/2006
<i>Le Progrès</i>	91	05/04/2000 au 19/10/2006
<i>Libération</i>	82	12/04/2000 au 02/12/2006
<i>Le Parisien/AEF</i>	78	26/05/2000 au 30/12/2006
<i>Le Monde</i>	71	20/02/2001 au 02/12/2006
<i>Ouest France</i>	48	02/08/2002 au 18/10/2006
<i>L'Humanité</i>	22	26/01/2000 au 28/06/2005
<i>La Croix</i>	8	29/05/2001 au 12/06/2006
TOTAL	597	26/01/2000 au 30/12/2006

Un document sous la forme d'un tableau proposant la succession chronologique de tous les articles est proposé sous le nom « Corpus général ». Par ailleurs, pour chaque presse, il existe aussi un document particulier qui permet de visualiser l'ensemble des titres des articles, leurs dates de parution, le nom de leurs auteurs, le nombre de mots qu'ils contiennent, le genre journalistique ou la catégorie auxquels ils appartiennent, mais aussi le lieu (départements) où l'actualité traitée se déroule.

Annexe 1B. Inventaire virtuel

Le corpus virtuel consiste en un support amovible (clef USB ou CD-Rom) qui contient le « tableau du corpus » qui permet d'utiliser le mode de filtrage qui a servi à une analyse tant bien qualitative que quantitative du corpus. Les 597 articles de presse sont visibles à partir de liens hypertextes y permettant l'accès. Le corpus virtuel sera délivré sur demande.

**INVENTAIRE DU CORPUS 1 RELATIF A LA THESE DE DOCTORAT DE LINDA SAADAOUI INTITULEE :
Traitements et interventions médiatiques autour des "tournantes"
Du viol collectif au viol en réunion
Du fait divers au fait de société**

sous la direction de Sylvie Thiéblemont-Dollet.
Université Paul Verlaine, Metz.

Légende



Discours centré sur le viol collectif en tant que "tournante"
Discours centré sur le "viol collectif" et/ou le "viol en réunion"
Discours "autour des tournantes"

T= Tournante
VC= Viol collectif
VR= Viol en réunion

Occ. = Occurrence
NC= Non communiqué

ID	Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Mots	Topique	Genre	Département	Occ.
4	LE PROGRES	5 avr. 00	Les tortionnaires de Pontarlier à la barre	NC	395	Assises_Audience	Compte rendu	25_Doubs	VC
35	LE PROGRES	25 avr. 01	Justice inquiétantes tournantes	NC	243	Assises_Audience	Compte rendu	75_Ile de France	T/VC
43	LE PROGRES	3 mai 01	Tournantes : une brèche dans le mur du silence	NC	259	Assises_Audience	Compte rendu	78_Yvelines	T/VC
54	LE PROGRES	29 mai 01	Viol collectif à Aix sept nouvelles interpellations	NC	70	Phase d'enquête	Compte rendu	13_Bouches du Rhône	VC
65	LE PROGRES	15 juin 01	Quatre ans pour le viol de son compagnon de cellule	NC	253	Assises_Jugement	Compte rendu	25_Doubs	T/VC
69	LE PROGRES	1 juil. 01	La citoyenneté en questions à Henri-Longchambon	Jean-Marcel Protano	300	Education	Reportage	69_Rhône	T/VC
85	LE PROGRES	20 sept. 01	Lyon 3e : un diner qui tourne mal	NC	229	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	VC
86	LE PROGRES	23 sept. 01	Grenoble : écroués après le viol d'une mineure	NC	29	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	38_Isère	VC
122	LE PROGRES	8 mars 02	Viol collectif d'une mineure : d'autres suspects écroués	NC	51	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	69_Rhône	VC
131	LE PROGRES	24 mai 02	Les collégiens violeurs inconscients de la gravité de leurs actes	NC	87	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	69_Rhône	VC
135	LE PROGRES	24 mai 02	Viol collectif d'une collégienne les huit suspects mis en examen	S. Raguin. P. Augros	514	Mise en examen	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
137	LE PROGRES	25 mai 02	Viol collectif d'une collégienne : trois des huit mineurs écroués	NC	476	Mise sous écrou	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
139	LE PROGRES	25 mai 02	Viol collectif de Lyon trois mineurs écroués	Sophie Raguin	293	Mise sous écrou	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
141	LE PROGRES	26 mai 02	Viol collectif d'une collégienne à Lyon trois des huit mineurs écroués	Sophie Raguin	382	Mise sous écrou	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
145	LE PROGRES	28 mai 02	Presque une affaire d'Etat	L.D.	155	Anecdote	Brève/Dépêche	69_Rhône	VC
150	LE PROGRES	31 mai 02	Agression sexuelle en réunion les peines alourdies	Alain Colombet	312	Correctionnelle	Compte rendu	42_Loire	VC
152	LE PROGRES	3 juin 02	Chère petite....	Mme J.P. Lyon	72	Violence	Courrier	69_Rhône	VC
165	LE PROGRES	27 juin 02	Agression sexuelle en réunion peines alourdies pour trois prévenus	NC	317	Correctionnelle	Compte rendu	42_Loire	VC
166	LE PROGRES	28 juin 02	Agression sexuelle en réunion : peines alourdies par la Cour d'appel	Alain Colombet	309	Correctionnelle	Compte rendu	42_Loire	VC
172	LE PROGRES	16 juil. 02	Gilles Marinnet, un Bellegardien à Paris	NC	505	Littérature	Interview	Autre	T/VC
182	LE PROGRES	24 août 02	Cités hors la loi	M.D.	189	Télévision	Critique	Autre	T/VC

INVENTAIRE DU CORPUS 1 DOCUMENTAIRE RELATIF A LA THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LINDA SAADAOU

ID	Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Mots	Topique	Genre	Département	Occ.
183	LE PROGRES	25 août 02	Ecroués après une tournante	J. -Hugues Allard	364	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	T/VC/VR
184	LE PROGRES	25 août 02	Saint-Étienne quatre hommes éroués après une tournante	J. -Hugues Allard	366	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	T/VC/VR
195	LE PROGRES	18 sept. 02	Le viol collectif, un « rite initiatique »	NC	218	Violence	Brève/Dépêche	95_Val d'Oise	VC
198	LE PROGRES	21 sept. 02	Prison ferme pour un viol collectif dans les Yvelines	NC	227	Huis-clos	Compte rendu	78_Yvelines	VC/VR
226	LE PROGRES	5 nov. 02	Cinq adolescents, dont quatre mineurs, soupçonnés d'avoir participé	NC	75	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	34_Hérault	T/VC
233	LE PROGRES	25 nov. 02	Tournantes : un aller simple pour l'enfer	Agostina Hivert	519	Littérature	Critique	Autre	T/VC
238	LE PROGRES	7 déc. 02	Cinq hommes, âgés de 17 à 26 ans, ont été interpellés et placés en	NC	102	Mise en examen	Brève/Dépêche	76_Seine-Maritime	VC
261	LE PROGRES	27 janv. 03	Lyon : deux fausses histoires pour de vrais problèmes	C. M.	281	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	VC
275	LE PROGRES	14 févr. 03	La Ricamarie : un garçon de 12 ans impliqué dans une tournante	Dominique Perrin	345	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	T/VC
296	LE PROGRES	15 mars 03	Lyon : une adolescente séquestrée torturée et violée pendant deux	Christine Merigot	500	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
300	LE PROGRES	9 avr. 03	Viol. Quatre mineurs âgés de 15 à 16 ans soupçonnés du viol collec	NC	34	Mise en examen	Brève/Dépêche	66_Pyrénées Orientales	VC
335	LE PROGRES	3 nov. 03	Quand le rap tourne à la haine	A.Rodrigue	78	Violence	Courrier	Autre	VC
337	LE PROGRES	8 nov. 03	Drogue: la filière des boites de nuit mise a jour	Richard Schittly	710	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	T
341	LE PROGRES	20 nov. 03	"Or c'était le printemps" Femmes, femmes, femmes	NC	375	Théâtre	Critique	Autre	VC
349	LE PROGRES	13 déc. 03	Trois CRS éroués pour viol en réunion	NC	230	Mise sous écrou	Compte rendu	75_Ile de France	VR
357	LE PROGRES	23 janv. 04	"Dresseur de femmes": sept accusés renvoyés aux assises	Alain Colombet	535	Assises_Renvoi	Compte rendu	69_Rhône	VR
367	LE PROGRES	9 mars 04	Violence conjugale : une femme sur dix	NC	664	Violence	Analyse de fond	Autre	VC
370	LE PROGRES	24 mars 04	Déroutante virée nocturne	Philippe Ménard	496	Assises_Jugement	Compte rendu	24_Dordogne	VR
371	LE PROGRES	31 mars 04	Violences tentative d'extorsion et viol : deux hommes en prison Vie	S.G.	526	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	VR
373	LE PROGRES	4 avr. 04	Trois policiers soupçonnés de viol collectif	NC	171	Mise en examen	Brève/Dépêche	59_Nord	VR
376	LE PROGRES	7 avr. 04	Policiers incarcérés	NC	136	Phase d'enquête	Compte rendu	59_Nord	VR
377	LE PROGRES	24 avr. 04	Affaire de la tournante : cinq ans ferme requis	NC	250	Tribunal pour enfants	Compte rendu	69_Rhône	T
378	LE PROGRES	28 avr. 04	Tournante de Saint Rambert une inculpée incarcérée	Fred. Boudouresque	532	Huis-clos	Compte rendu	01_Ain	T/VC
379	LE PROGRES	29 avr. 04	Violleurs sans remords	Yves Alègre	676	Tribunal pour enfants	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
380	LE PROGRES	29 avr. 04	La parole à la victime	V. L.	295	Huis-clos	Compte rendu	01_Ain	T/VC
381	LE PROGRES	29 avr. 04	Tribunal pour enfants de Lyon : violeur sans remords	Yves Alègre	637	Tribunal pour enfants	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
385	LE PROGRES	10 mai 04	Assises : semaine de huis clos	NC	79	Huis-clos	Compte rendu	39_Jura	T/VC
386	LE PROGRES	10 mai 04	Justice/Jacques Dallet va quitter bourg	Olivier Leroy	522	Justice/Police	Portrait	46_Lot	T

INVENTAIRE DU CORPUS 1 DOCUMENTAIRE RELATIF A LA THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LINDA SAADAOU

ID	Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Mots	Topique	Genre	Département	Occ.
390	LE PROGRES	19 mai 04	Assises. Affaire de la tournante de Saint Rambert en Bugey	V. L.	393	Procès en appel	Compte rendu	01_Ain	T/VC
391	LE PROGRES	20 mai 04	Justice/Tournante de Saint Rambert. Le calvaire des victimes en ap	Fred. Boudouresque	430	Procès en appel	Compte rendu	01_Ain	T
394	LE PROGRES	11 juin 04	Trois hommes comparaissent pour viols en réunion	V. L.	571	Phase d'enquête	Compte rendu	01_Ain	T/VC/VR
398	LE PROGRES	18 juin 04	Affaire Alègre/Confrontation Générale dans le bureau du juge	Véronique Waz	401	Phase d'enquête	Compte rendu	31_Haute-Garonne	VC
402	LE PROGRES	26 août 04	Loire : quatre enfants impliqués dans un viol collectif	Alain Colombet	389	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	VC
404	LE PROGRES	10 sept. 04	Sylvie Clément Vice présidente chargée de l'instruction	NC	79	Justice/Police	Brève/Dépêche	01_Ain	VC
406	LE PROGRES	10 sept. 04	Lyon 9e. Huit adolescents mis en examen viols collectifs	Richard Schittly	519	Mise en examen	Compte rendu	69_Rhône	T/VC
411	LE PROGRES	8 nov. 04	Les affaires de cette session	NC	49	Justice/Police	Brève/Dépêche	39_Jura	VC
413	LE PROGRES	26 nov. 04	Saint Etienne. Victime d'une tournante	NC	97	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	42_Loire	T
415	LE PROGRES	27 nov. 04	Viol collectif à Saint Etienne deux autres adolescents recherchés	J. -Hugues Allard	363	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	VC/VR
423	LE PROGRES	20 déc. 04	Bellegarde (Ain) :des enfants au cœur d'un sordide fait divers	NC	357	Phase d'enquête	Compte rendu	01_Ain	VC
424	LE PROGRES	26 déc. 04	Poulet Cocotte primé	NC	104	Cinéma	Critique	Autre	VC
425	LE PROGRES	29 déc. 04	Court métrage : Poulet Cocotte	NC	286	Cinéma	Critique	Autre	VC
426	LE PROGRES	9 janv. 05	Mis en examen un an après un viol présumé	NC	69	Mise en examen	Compte rendu	69_Rhône	VR
431	LE PROGRES	27 janv. 05	Erotique "Lila dit ça" sois belle et tais toi	David S. Tran	353	Littérature	Critique	Autre	T
432	LE PROGRES	31 janv. 05	Sept affaires dont cinq appels	NC	630	Phase d'enquête	Compte rendu	01_Ain	VC
433	LE PROGRES	2 févr. 05	Un homme âgé de 63 ans comparait à huis clos	V. L.	394	Huis-clos	Compte rendu	01_Ain	VC
434	LE PROGRES	3 févr. 05	Assises de l'Ain : à douze ans elle était tombée enceinte de son bea	Fred. Boudouresque	557	Assises_Jugement	Compte rendu	01_Ain	VC
436	LE PROGRES	5 févr. 05	Deux anciens militaires condamnés pour viol	V. L.	446	Assises_Jugement	Compte rendu	01_Ain	VR
441	LE PROGRES	12 févr. 05	VIOL COLLECTIF. Un phénomène ni nouveau ni plus courant	NC	111	Violence	Brève/Dépêche	Autre	T
443	LE PROGRES	16 févr. 05	Assises de l'Ain : re-condamné après une libération pour vice de fo	V. L.	243	Assises_Jugement	Compte rendu	01_Ain	VR
444	LE PROGRES	17 févr. 05	Assises de l'Ain : Un an de prison ferme pour Mustapha Bentahar	NC	123	Assises_Jugement	Compte rendu	01_Ain	VR
445	LE PROGRES	17 févr. 05	Assises de l'Ain condamné après une libération pour vice de forme	V. L.	237	Assises_Jugement	Compte rendu	01_Ain	VR
450	LE PROGRES	7 mars 05	Affaire Zenasni :des dysfonctionnements judiciaires	Michel Girod	658	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	VR
451	LE PROGRES	7 mars 05	Affaire Zenasni : le meurtre de la septuagénaire aurait pu être évité	Michel Girod	1231	Phase d'enquête	Compte rendu	42_Loire	VR
452	LE PROGRES	8 mars 05	Des divisions inconciliables en théorie	O.S.	482	NPNS/Féminisme	Analyse de fond	Autre	T
454	LE PROGRES	28 mars 05	La cour d'assises de la Loire en Session du 29 mars au 15 avril 200	Alain Colombet	883	Assises_Audience	Compte rendu	42_Loire	VR
455	LE PROGRES	11 avr. 05	Ce que dit la loi	NC	93	Justice/Police	Brève/Dépêche	Autre	VR

INVENTAIRE DU CORPUS 1 DOCUMENTAIRE RELATIF A LA THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LINDA SAADAOU

ID	Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Mots	Topique	Genre	Département	Occ.
456	LE PROGRES	11 avr. 05	"Le viol collectif, nous sommes tous concernés"	NC	374	Violence	Compte rendu	Autre	T/VC
466	LE PROGRES	18 mai 05	Chronique/Cannes. Un festival d'ultra violence	David S. Tran	407	Cinéma	Critique	Autre	VC
475	LE PROGRES	30 mai 05	Assises du Doubs : 7 viols et un assassinat	Pascal Busy	682	Assises_Audience	Compte rendu	25_Doubs	VC
477	LE PROGRES	3 juin 05	Casse tête judiciaire autour d'un viol collectif a Montbéliard	NC	526	Phase d'enquête	Compte rendu	25_Doubs	T/VC
489	LE PROGRES	13 août 05	Cinq mises en examen pour le viol d'une adolescente	NC	168	Mise en examen	Compte rendu	83_Var	VR
495	LE PROGRES	13 sept. 05	En France	NC	15	Justice/Police	Brève/Dépêche	84_Vaucluse	VR
497	LE PROGRES	25 sept. 05	Tribunal correctionnel de Bourg	Fred. Boudouresque	540	Correctionnelle	Compte rendu	46_Lot	VR
498	LE PROGRES	26 sept. 05	Condamné à un an de prison dont quatre mois avec sursis	Fred. Boudouresque	538	Assises_Jugement	Compte rendu	46_Lot	VR
499	LE PROGRES	28 sept. 05	Morbihan	NC	46	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	56_Morbihan	VR
526	LE PROGRES	3 déc. 05	Sept ans d'emprisonnement requis	NC	557	Correctionnelle	Compte rendu	43_Haute-Loire	VR
536	LE PROGRES	5 janv. 06	Enlevée puis violée	Myriam Karsenty	408	Mise sous écrou	Compte rendu	69_Rhône	VR
542	LE PROGRES	22 févr. 06	Interpellé pour un viol en réunion commis à Dijon	NC	98	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	21_Côte d'Or	VR
576	LE PROGRES	2 sept. 06	Suspecté d'une série de viols sur des prostituées	Richard Schittly	451	Phase d'enquête	Compte rendu	69_Rhône	VR
584	LE PROGRES	19 oct. 06	Aisne. Un an de prison ferme pour un appel au viol sur Internet	NC	122	Correctionnelle	Brève/Dépêche	02_Aisne	VR

Annexe 1C. Base de données Europresse

Europresse est une base de données informatique d'articles de la presse généraliste française. La base de données se compose d'articles divers issus de genres journalistiques éclectiques : dépêches reportages, faits divers, brèves, billets d'humeur, dossiers, chroniques.

La base propose également d'accéder à des revues de publications spécialisées, d'agences de presse et de transcriptions d'émissions télévisées et radiophoniques. Au commencement de la recension des articles, entre 2004 et 2005 jusqu'à 21 années d'archives étaient disponibles. Plus de 12 millions d'articles sont « accessibles d'un simple clic, 24 heures/24, 7 jours/7 »². Pour rechercher un article spécifique, il est demandé de saisir un mot clé dans la boîte de recherche « texte libre » et lancer la recherche qui s'effectuera sur la totalité des sources, dans toutes les catégories (publications, sites web, photos...), sur une période définie par choix.

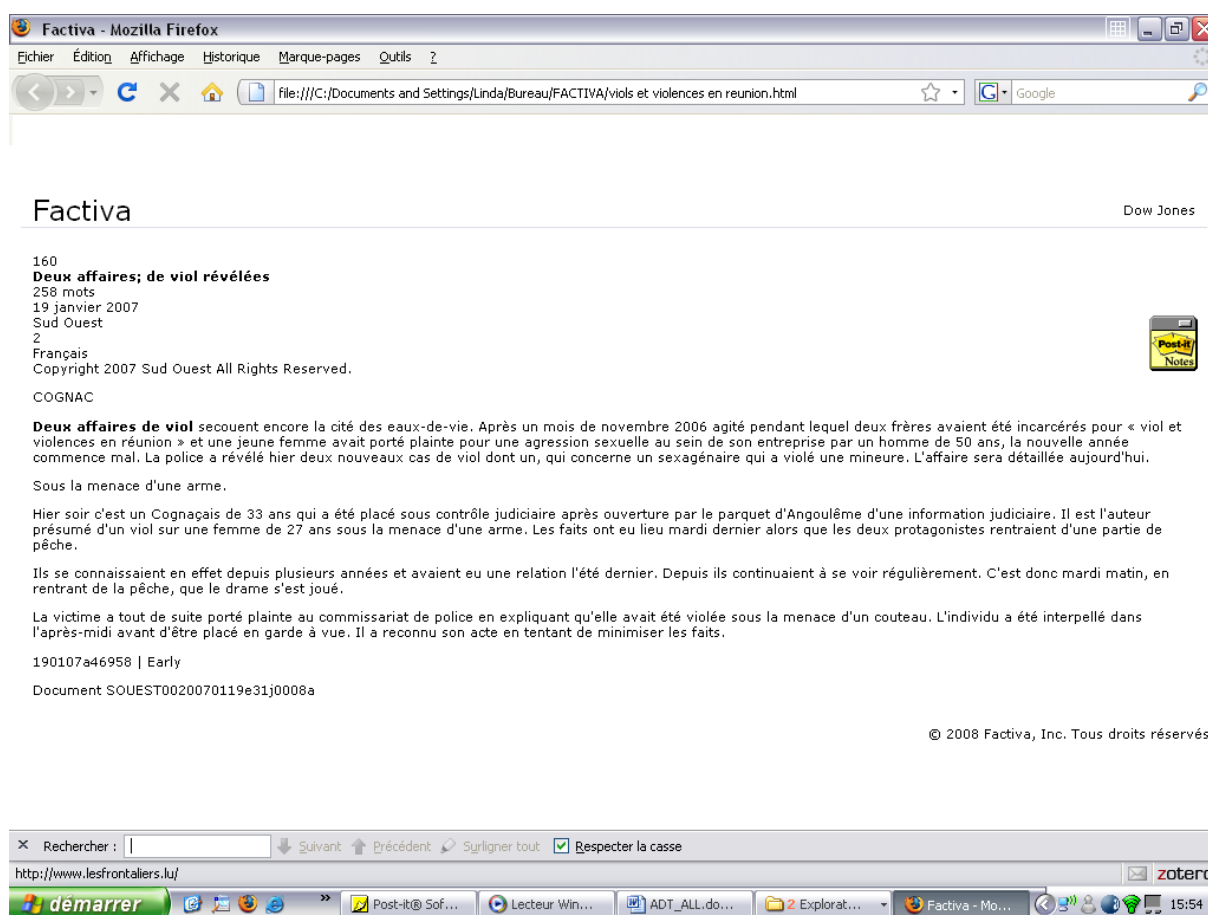
The screenshot shows a Mozilla Firefox browser window displaying the search results for the query "viol collectif" on the Europresse website. The search bar shows the query and the number of results found: "97 documents trouvés". The results are listed in a table-like format with columns for the source, date, and a brief description of the article. The first result is from "Libération" dated 19 mai 2005, titled "Brut de décoffrage" by Sabrina Champenois. The second result is from "Le Soir" dated 18 mai 2005, titled "Tribunaux paralysés faute de policiers" by Didier Peron. The third result is from "Libération" dated 17 mai 2005, titled "Les orgues de la barbarie" by Didier Peron. The fourth result is from "Le Figaro" dated 12 mai 2005, titled "Viols, tournant dangereux" by Michela Marzano. The right side of the browser window shows a preview of the selected article from "Le Monde", dated 26 avril 2005, page 9, titled "Trois questions à... Fadela Amara". The preview includes the article's title, author (Anne Chemin), and the beginning of the text, which discusses the "Ni putes ni soumises" movement and the issue of collective violence.

²

Source : www.europresse.com. Dernière consultation le 20/09/2008.

Annexe 1D. Base de données Factiva

Factiva est un portail de média américain ouvert à l'international. Lors des recherches, elle a fait office d'outil de contrôle dans le sens où elle a permis de vérifier la présence de l'ensemble des articles déjà recensés initialement par le corpus sur la base de données européenne Europresse. *Factiva* propose aux entreprises actualités et informations essentielles avec des outils et services de livraison de contenu. Cette base de données qui contient plus de 10 000 sources, inclut l'association exclusive *Wall Street Journal*, *Financial Times*, *Reuters*, *Agence France Presse*, *Associated Press*, entre autres. Aussi il est à noter que *Factiva* contient plus de 2 500 journaux provenant d'éditions du jour et d'archives, de quotidiens internationaux, nationaux et régionaux³.



Factiva Dow Jones

160
Deux affaires; de viol révélées
258 mots
19 janvier 2007
Sud Ouest
2
Français
Copyright 2007 Sud Ouest All Rights Reserved.

COGNAC

Deux affaires de viol secouent encore la cité des eaux-de-vie. Après un mois de novembre 2006 agité pendant lequel deux frères avaient été incarcérés pour « viol et violences en réunion » et une jeune femme avait porté plainte pour une agression sexuelle au sein de son entreprise par un homme de 50 ans, la nouvelle année commence mal. La police a révélé hier deux nouveaux cas de viol dont un, qui concerne un sexagénaire qui a violé une mineure. L'affaire sera détaillée aujourd'hui.

Sous la menace d'une arme.

Hier soir c'est un Cognaçais de 33 ans qui a été placé sous contrôle judiciaire après ouverture par le parquet d'Angoulême d'une information judiciaire. Il est l'auteur présumé d'un viol sur une femme de 27 ans sous la menace d'une arme. Les faits ont eu lieu mardi dernier alors que les deux protagonistes rentraient d'une partie de pêche.

Ils se connaissaient en effet depuis plusieurs années et avaient eu une relation l'été dernier. Depuis ils continuaient à se voir régulièrement. C'est donc mardi matin, en rentrant de la pêche, que le drame s'est joué.

La victime a tout de suite porté plainte au commissariat de police en expliquant qu'elle avait été violée sous la menace d'un couteau. L'individu a été interpellé dans l'après-midi avant d'être placé en garde à vue. Il a reconnu son acte en tentant de minimiser les faits.

190107a46958 | Early
Document SOUEST0020070119e31j0008a

© 2008 Factiva, Inc. Tous droits réservés.

Rechercher : [] Suivant Précédent Surligner tout Respecter la casse

http://www.lesfrontaliers.lu/ zotero

démarrer Post-it@ Sof... Lecteur Win... ADT_ALL.do... 2 Explorat... Factiva - Mo... 15:54

Toutefois, les bases Europresse et Factiva ont des limites : elles ne comprennent pas d'illustrations photographiques accompagnant l'article et ne précisent pas toujours son emplacement. Or, il a déjà été expliqué qu'une étude sémiotique de l'image est exclue dans la

³ Source : <http://factiva.com>. Dernière consultation le 20/09/2008.

mesure où elle pourrait constituer une étude plus globale à elle seule. En ce qui concerne, l'emplacement des articles, la page n'est pas toujours indiquée, mais cela ne semble pourtant pas biaiser l'interprétation des écrits étudiés dans la mesure où le genre prédominant, le fait divers, rentre dans une catégorie déterminée et que sa place dans la presse dépend du choix du journal pour le placement dans ses colonnes. Aussi, les discours sur les « tournantes » ne sont pas qu'insérés dans les colonnes des faits divers.

Annexe 1E. Les procédés de création de l'outil d'analyse

En ce qui concerne l'énonciation de la presse quotidienne nationale sur le problème de violés collectifs sur le territoire français, on se doit de prendre en compte le fait que l'on touche ici à un cas compliqué qui implique à la une étude rigoureuse des discours de presse. Pour cette étude, il a fallu construire un cadre permettant d'analyser à l'aide d'un instrument. C'est la raison pour laquelle un outil informatique permettant la recherche d'informations par filtrage a été mis en place. Pour lire au mieux le résultat, de cette chronologie, un tableau qui permet de trier les données en fonction des catégories dans lesquelles elles s'insèrent a été construit. Il a fallu y réintroduire la plupart des données récoltées en introduisant des catégories (cf. annexe 1G).

Ce travail a permis lors de l'interprétation des données sur les « tournantes » de gagner un temps précieux. On peut résumer le procédé en six phases :

- 1. La recherche documentaire sur base de données ;*
- 2. Renommer à l'aide du processeur « Big Endian »;*
- 3. La création de dossiers (par presse/entier) ;*
- 4. La phase de création du tableau et de ses catégories ;*
- 5. L'insertion de liens hypertextes et d'une barre de filtre de recherche;*
- 6. La création de la légende.*

Annexe 1F. La consultation des articles de presse

Les articles peuvent être consultés en cliquant sur les liens hypertextes de la colonne des « titres » de presse. Pour une compréhension optimale et réfléchie de l'ensemble du corpus, la méthodologie d'archivage a été fondée principalement sur un classement qui se construit à partir d'une chronologie datée de type du format du processeur *Big Endian*. Ce processeur, préconisé par la norme internationale ISO 8601⁴ représente un mode de conservation des nombres dans des octets. La norme internationale ISO 8601 spécifie la représentation numérique de la date et de l'heure. Cette notation est particulièrement destinée à éviter tout risque de confusion dans les communications internationales dû au grand nombre de notations nationales différentes. Ce format présente les valeurs numériques, dans l'ordre, de l'année du mois et du jour (aaaa/mm/jj). De surcroît, l'Union européenne envisage de préconiser ce format et a pour projet d'internationaliser cette norme suite à un rapport émis par un Comité des consommateurs (CC), comité consultatif de la Commission.

En ce sens, « *Big Endian* » emmagasine les données dans un ordre précis, ce qui permet un tri automatique des presses en présentant les articles les plus anciens jusqu'aux articles les plus récents. Cette méthode de classement a permis d'identifier l'enchaînement en termes de chronologie des divers titres des entreprises de presse présentes dans le corpus. Puis, s'ensuivent le nom de la presse et le titre de l'article.

Deux exemples sont disponibles à la page suivante.

4 Elle est reprise par la norme française sous la référence NF EN 28601.

Exemple 1.

Enchaînement chronologique du 25 avril 2001 au 06 septembre 2002 : *Le Figaro*

- | | |
|---|--|
| 20010425_LE FIGARO_Une bande de violeurs aux assises | 20020215_LE FIGARO_Neuf mineurs mis en examen pour viol à Roubaix |
| 20010502_LE FIGARO_Me Steyer - « Des actes d'une barbarie totale ». | 20020319_LE FIGARO_Ne pas jouer sur les maux |
| 20010502_LE FIGARO_viol collectifs - l'odieux rituel des tournantes | 20020523_LE FIGARO_Onze collégiens interpellés |
| 20010707_LE FIGARO_Enfants agressés à Montpellier | 20020524_LE FIGARO_La tyrannie pornographique |
| 20010912_LE FIGARO_La cour d'assises d'appel prononce l'acquittement | 20020524_LE FIGARO_Les huit collégiens soupçonnés de viol en examen |
| 20011011_Le FIGARO_Jacques Chirac sur une ligne de vigilance | 20020527_Le FIGARO_Les desolants enseignements d'une tournante ordinaire |
| 20011017_LE FIGARO_La dignité de la personne reconnue | 20020528_LE FIGARO_Mineurs mis en examen pour viol |
| 20011026_LE FIGARO_Douze mineurs en examen pour viols | 20020530_LE FIGARO_Viol collectif.AIX EN PROVENCE |
| 20011027_LE FIGARO_une petite fille de onze ans victime des violeurs | 20020607_LE FIGARO_Le bloc notes |
| 20011029_LE FIGARO_Le calvaire de Shéhérazade, onze ans proie d'une tournante | 20020621_LE FIGARO_La grande misère sexuelle des adolescents des cités |
| 20011030_LE FIGARO_Shéhérazade deux mineurs orchestraient les viols | 20020621_LE FIGARO_Une fille en jupe |
| 20011115_LE FIGARO_Et aussi,TOURNANTE_EB | 20020622_LE FIGARO_Quatre condamnations à Agen |
| 20011126_LE FIGARO_Le procès à huis clos d'une tournante | 20020711_LE FIGARO_Viols en réunion-dix jeunes interpellés |
| 20011203_LE FIGARO_Prison ferme pour une tournante | 20020720_LE FIGARO_Viol en réunion |
| 20011218_LE FIGARO_Sammy rescape de l'enfer de la rue | 20020803_LE FIGARO_Cinq garçons en prison |
| 20020110_LE FIGARO_Édouard Zambeaux - « On incarcère la pauvreté » | 20020803_LE FIGARO_Sordides tournantes dans le XIII^e arrondissement |
| 20020126_LE FIGARO_Plus personne ne pourra dire - je ne savais pas | 20020826_LE FIGARO_Quatre jeunes écroués après un viol collectif |
| 20020129_Le FIGARO_Délinquance - le bilan catastrophe | 20020906_Le FIGARO_Les empreintes génétiques en progrès |

Exemple 2.

Enchaînement chronologique du 26 janvier 2000 au 26 avril 2001 de l'ensemble du corpus de presse

- | | |
|---|---|
| 20000126_L HUMANITE_Michel Ocelot ou le dessin animé en liberté | 20010101_L HUMANITE_Maya, premier long métrage de fiction de Dig |
| 20000207_LE MONDE_Quatre drames, quatre exemples d'aveuglement et d'indifférence de la part de la justice | 20010131_LE MONDE_PROCES - Deux hommes accusés du viol et du n |
| 20000315_LE MONDE_Trois mineurs écroués à Grenoble pour le viol d'une adolescente | 20010214_LIBERATION_Les «sous X» se cherchent sur la Toile |
| 20000405_LE PROGRES_Les tortionnaires de Pontarlier à la barre | 20010220_LE MONDE_DEPECHE_VIOLS_Deux garçons de 12 et 14 ans |
| 20000412_LIBERATION_Crimes et délits sexuels envahissent cours et tribunaux | 20010303_LE MONDE_Six jeunes dont cinq mineurs ont été interpellés |
| 20000526_LE PARISIEN_EN BREF | 20010309_LE PARISIEN_Le violeur présumé des Genottes interpellé |
| 20000620_LE PARISIEN_Prison pour les violeurs | 20010309_LIBERATION_On me regarde comme une extraterrestre |
| 20000704_LE MONDE_DÉP_CHES - JUSTICE - deux jeunes garçons écroués pour « viols | 20010309_LIBERATION_Une recrudescence mal mesurée. |
| 20000721_L HUMANITE_L'enseigneur Malaise à l'école | 20010309_LIBERATION_Viols la spirale infernale de la «tournante» |
| 20000830_LIBERATION_Le saut de Solange | 20010310_LE PARISIEN_Une étudiante sequestrée seize heures chez ell |
| 20000916_LE PARISIEN_Le caïd de 13 ans a fait sa rentrée | 20010326_LIBERATION_Viols collectifs - six jeunes mis en examen à St |
| 20000921_LE PARISIEN_EN BREF | 20010414_LIBERATION_Ma semaine sainte |
| 20001004_LIBERATION_Guigou à la rencontre des jeunes perdus | 20010424_LE MONDE_Cités,le scandale des viols collectifs |
| 20001114_LIBERATION_Les délits sexuels sur mineurs augmentent | 20010424_LE MONDE_LES VIOLS COLLECTIFS REVELENT LA MISERE AF |
| 20001129_LE MONDE_CULTURE - « La Squale », une fiction militante pour alerter l'opinion. | 20010424_LE MONDE_Les viols collectifs révèlent la misère affective e |
| 20001129_LIBERATION_La banlieue vue des meufs. | 20010424_LE MONDE_Les viols collectifs révèlent la misère affective e |
| 20001202_L HUMANITE_Banlieue, les meufs contre-attaquent | 20010425_LE FIGARO_Une bande de violeurs aux assises |
| 20001223_LIBERATION_Les rires qui font peur | 20010425_LE PROGRES_Justice inquiétantes tournantes |
| 20001228_LIBERATION_J'ai rien à dire en plus c'est mal payé_VD | 20010426_LE MONDE_Dix jeunes gens comparaissent aux assises pour |

Annexe 1G. Le découpage du corpus

S'aventurer à étudier une couverture de presse aux titres aussi différents les uns que les autres, amène à se poser des questions sur la manière dont les informations vont être recueillies. Pour classer le corpus de manière efficace et en tirer un maximum d'informations, il a fallu découper le corpus dans un tableau que nous appelons « tableau de filtrage », qui nous a permis une recherche en fonction de colonnes thématiques de l'information⁵. L'analyse des données supposait de mettre à la portée de tout un chacun des indicateurs simples de référence. Au final, avec les données fournies par ces deux bases de données conjuguées, huit catégories ont été dégagées pour être insérées dans un tableau récapitulatif du corpus (cf. figure 1G ci-dessous) :

1. La *date* de la parution de l'article ;
2. L'*auteur* : nom de l' (des) énonciateur(s) de l'article⁶ ;
3. Le *titre* désignant l'intitulé choisi par l'(les) énonciateur(s) ;
4. Le nombre de *mots* compris dans le texte ⁷ ;
5. Le *topique* dans laquelle entre l'article⁸ ;
6. Le genre journalistique de l'article⁹ ;
7. Le *lieu* (le département) où se déroule, le procès et/ou l'actualité autour du viol en réunion¹⁰ ;

⁵ Cf. corpus virtuel « 1B ».

⁶ Ce qui ne veut pas dire qu'au sein du même article, il n'y ait pas d'autres « énonciateurs ». Si la signature n'est pas communiquée, on trouvera la légende NC pour « Non Communiqué ».

⁷ Le nombre de mots permet, de manière relative, d'évaluer la taille de l'article. Aussi, il faut garder en tête le genre de la presse dont il émerge, les articles de fond de la PQN étant toujours plus longs que ceux de la PQR, du fait de leur format et de la place dont elle dispose.

⁸ Eu égard de la diversité des articles de presse, il a été préférable, en plus de créer une classification des genres journalistiques, de construire une classification de ce l'on appelle des « topiques ». Simone Bonnafous s'appuyait sur la définition d'un topique depuis le *Dictionnaire de Linguistique Larousse* de 1973, définition qui paraît recevable pour l'actuel travail de recherche. Ainsi, « topique » s'entend comme le sujet du discours défini comme « ce dont on dit quelque chose », ce qui est donné comme thème par la question de l'interlocuteur ou par la situation, par opposition au commentaire, qui est « ce qui est dit de la personne, de la chose » (1973 : 490). Il faut noter que la rubrique « topique » est la seule qui fait appel à la subjectivité plutôt qu'aux informations indiquées par l'article. Aussi, bien des catégories auraient pu être modelées de la sorte mais au final lesdites catégories résultent de la thématique première identifiée autour de l'information « tournantes ».

⁹ Le genre journalistique a aussi été revu mais seulement pour les rubriques « brève/dépêche » et « reportage/enquête » que nous avons décidé de réunir.

¹⁰ Plus précisément il s'agit du département. Quand il ne s'agit pas d'un article géolocalisé, nous introduisons la mention « autre ».

8. Les *occurrences* et/ou *syntagmes* présentes dans l'article (« VR », « VC » ou « T »).

Cette méthode de travail a obligé à relire à plusieurs reprises une bonne partie des articles pour être certain des choix qui ont été suivis, choix de colonnes que l'on retrouve dans le tableau de corpus ci-dessous, qui en propose une illustration imagée. Il s'agit en l'occurrence de la présentation des articles du journal *Le Monde* du 7 février 2000 au 08 juin 2001.

Figure 1G. Exemple de structuration à partir du tableau du corpus général : *Le Monde* entre le 07 février 2000 et le 08 juin 2001.

Le Monde

Date	Titre	Signature	Mots	Topique	Genre	Département	Occ.
7 févr. 00	Quatre drames, quatre exemples d'aveuglement et d'indifférence de la justice	Follorou J. Etc.	2693	(Tous)	Analyse de fond	69_Rhône	VR
15 mars 00	Trois mineurs écroués à Grenoble pour le viol d'une adolescente	NC	129	(10 premiers...) (Personnalisé...)	Brève/Dépêche	38_Isère	VR
4 juil. 00	Deux jeunes garçons écroués pour viols en réunion	NC	73	Assises_Audience Assises_Jugement	Brève/Dépêche	90_Territoire de Belfort	VR
29 nov. 00	CULTURE « La Squalo », une fiction militante pour alerter l'opinion	Frédéric Chambon	672	Cinéma Education	Critique	Autre	T/VC
31 janv. 01	Deux hommes accusés du viol et du meurtre du petit Adrien	Acacao Pereira	1129	Justice/Police Littérature	Compte rendu	57_Moselle	VC
20 févr. 01	Viols. Deux garçons de 12 et 14 ans ont été mis en examen pour "VR"	NC	142	Mise en examen Mise sous écrou	Brève/Dépêche	17_Charente Maritime	VR
3 mars 01	Six jeunes dont cinq mineurs ont été interpellés à Cergy Pontoise	NC	113	Non-lieu NPNS/Féminisme	Brève/Dépêche	95_Val d'Oise	VR
24 avr. 01	Cités. Le scandale des viols collectifs	NC	125	Phase d'enquête Politique/Justice	Brève/Dépêche	Autre	T/VC/VR
24 avr. 01	Les viols collectifs révèlent la misère des cités. Besançon	Frédéric Chambon	591	Suicide Télévision	Analyse de fond	25_Doubs	T/VC/VR
24 avr. 01	Les viols collectifs révèlent la misère affective et sexuelle des cités	Frédéric Chambon	1081	Tribunal pour enfai	Analyse de fond	Autre	T/VC
24 avr. 01	Les viols collectifs révèlent la misère affective et sexuelle des cités	Frédéric Chambon	1343	Violence	Interview	Autre	T/VC/VR
26 avr. 01	Dix jeunes gens comparaissent aux assises pour une tournante	Frédéric Chambon	740	Assises_Jugement	Compte rendu	75_Ile de France	T/VC
30 avr. 01	Peines de prison modérées pour les auteurs d'une tournante	NC	160	Assises_Jugement	Compte rendu	75_Ile de France	T/VC
4 mai 01	"Loft Story" ou le voyeurisme parental généralisé	Serge Tisseron	1531	Télévision	Analyse de fond	Autre	VC
23 mai 01	VIOL COLLECTIF. six jeunes gens ont été placés en garde à vue	NC	116	Phase d'enquête	Brève/Dépêche	13_Bouches du Rhône	VC
25 mai 01	Trois garçons de 16 ans ont été mis en examen et écroués	NC	120	Mise sous écrou	Brève/Dépêche	13_Bouches du Rhône	VC
2 juin 01	Une jeune fille violée dans un train devant plusieurs voyageurs	J.P Dufour	401	Phase d'enquête	Compte rendu	59_Nord	VR
8 juin 01	Un cinquième mineur a été mis en examen pour le viol en réunion...	NC	92	Mise en examen	Brève/Dépêche	59_Nord	VR

Fusion dossier presse / Le Monde / Le Figaro / Libération / La Croix / L'Humanité / Le Parisien / Ouest France / Le Progrès / Sud Ouest / Fusion I / Fusion II

Une fois parcourus lesdits journaux, une classification des catégories a été créée en fin de parcours. Cette classification, tant variable et modifiable qu'elle puisse être, est néanmoins seule capable de rendre compte de la diversité des genres journalistiques rencontrés dans le corpus¹¹.

¹¹ Le corpus ancré dans un tableau dit dynamique permet de filtrer les informations désirées en fonction de catégories incluses dans ce modèle de « recherche par filtrage », modèle de recueil et de tri puis d'analyse, adopté pour transposer à l'étude sur le traitement journalistique du viol en réunion dans la presse écrite. Ce modèle s'est construit au fur et à mesure de la recension des sources journalistiques. Le modèle n'a pas été

Annexe 1H. Exemple d'utilisation du tableau de filtrage :

les articles consacrés aux mineurs

Le tableau de filtrage virtuel (annexe 1B) permet de faire des recherches précises. Par exemple, cette sélection de 97 articles (soit près d'1/6ème du corpus) a été recensée en filtrant les articles mettant en cause des mineurs (victimes ou auteurs).

On peut lire rapidement par exemple dans cette recherche que toutes les presses du corpus sont concernées (avec une majorité toutefois pour *Le Figaro* avec 27 articles, suivi du Monde avec 21 articles), que ces thèmes sont présents de 2000 à 2006 avec un pic en 2002. Sur l'ensemble, les genres journalistiques les plus présents sont la brève avec 47 articles suivi du compte-rendu avec 36 articles.

Aussi, pour illustrer la manière dont la recherche peut encore être plus ciblée, il faut se rapporter au filtre B qui suit celui-ci (A).

Filtre A. Les articles qui titrent sur les mineurs dans le corpus

Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Genre
LE MONDE	15 mars 00	Trois mineurs écroués à Grenoble pour le viol d'une adolescente	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	4 juil. 00	Deux jeunes garçons écroués pour viols en réunion	NC	Brève/Dépêche
LE PARISIEN	16 sept. 00	Le caïd de 13 ans a fait sa rentrée	Frédéric Naizot	Compte rendu
LE MONDE	20 févr. 01	Viols. Deux garçons de 12 et 14 ans ont été mis en examen pour "VR"	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	3 mars 01	Six jeunes dont cinq mineurs ont été interpellés à Cergy Pontoise	NC	Brève/Dépêche
LIBERATION	26 mars 01	Viols collectifs - six jeunes mis en examen à Strasbourg	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	26 avr. 01	Dix jeunes gens comparaissent aux assises pour une tournante	Frédéric Chambon	Compte rendu
SUD OUEST	18 mai 01	Bandits à 15 ans	NC	Programme TV
LE MONDE	23 mai 01	Viol collectif. Six jeunes gens ont été placés en garde à vue	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	25 mai 01	Trois garçons de 16 ans ont été mis en examen et écroués	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	2 juin 01	Une jeune fille violée dans un train devant plusieurs voyageurs	J.P Dufour	Compte rendu
L'HUMANITE	2 juin 01	Viol. Quatre adolescents âgés de quatorze à dix-sept ans	Lionel Venturini	Brève/Dépêche
LE MONDE	8 juin 01	Un cinquième mineur a été mis en examen pour le viol en réunion...	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	15 juin 01	Deux mineurs de 14 et 15 ans ont été mis en examen et placés sous contrôle	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	7 juil. 01	Enfants agressés à Montpellier	Catherine Bernard	Reportage
LE MONDE	9 juil. 01	Six adolescents mis en examen pour le viol en réunion d'une enseignante	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	18 juil. 01	Les trois jeunes gens ayant battu à mort un SDF à Andernos	NC	Brève/Dépêche
LIBERATION	21 juil. 01	Quatre ados mis en examen pour viol	NC	Brève/Dépêche

considéré comme définitif ou limité au fur et à mesure de sa construction, car il a fallu vérifier régulièrement la validité et la pertinence des catégories dégagées.

LIBERATION	4 août 01	Viol collectif dans le Loiret : six jeunes mis en examen	NC	Brève/Dépêche
LE PARISIEN	20 sept. 01	Onze jeunes accusés de viols collectifs	David Charpentier	La Une
LE PROGRES	23 sept. 01	Grenoble : écroués après le viol d'une mineure	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	26 oct. 01	Douze mineurs en examen pour viols	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	27 oct. 01	Douze mineurs ont été mis en examen à Perpignan pour viol en réunion	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	27 oct. 01	Une petite fille de onze ans victime des violeurs	Claude Belmont	Analyse de fond
LE FIGARO	29 oct. 01	Le calvaire de Shéhérazade, onze ans proie d'une tournante	Delphine Moreau	Compte rendu
LE FIGARO	30 oct. 01	Shéhérazade deux mineurs orchestraient les viols	Delphine Moreau	Compte rendu
LIBERATION	9 nov. 01	Mineur violé dès son incarcération	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	10 nov. 01	Justice. Six mineurs mis en examen et écroués pour viol collectif	NC	Compte rendu
LE FIGARO	15 févr. 02	Neuf mineurs mis en examen pour viol à Roubaix	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	16 févr. 02	Neuf mineurs mis en examen pour viols sur une collégienne de 13 ans	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	18 févr. 02	A Roubaix, vingt adolescents auraient abusé d'une collégienne	Nadia Lemaire	Reportage
LE PROGRES	8 mars 02	Viol collectif d'une mineure : d'autres suspects écroués	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	23 mai 02	Onze collégiens interpellés	NC	Brève/Dépêche
LIBERATION	23 mai 02	Huit collégiens lyonnais impliqués dans une tournante	Bertrand Olivier	Reportage
LE PROGRES	24 mai 02	Les collégiens violeurs inconscients de la gravité de leurs actes	NC	Brève/Dépêche
LIBERATION	24 mai 02	Lyon - les huit collégiens mis en examen pour viol	Bertrand Olivier	Compte rendu
LE FIGARO	24 mai 02	Les huit collégiens soupçonnés de viol en examen	Alice Sedar	Compte rendu
LE PROGRES	24 mai 02	Viol collectif d'une collégienne les huit suspects mis en examen	S. Raguin. P. Augros	Compte rendu
LE MONDE	25 mai 02	Huit adolescents ont été mis en examen après le viol d'une collégienne	Sophie Landrin	Compte rendu
LE PROGRES	25 mai 02	Viol collectif de Lyon trois mineurs écroués	Sophie Raguin	Compte rendu
LE PROGRES	26 mai 02	Viol collectif d'une collégienne a Lyon trois des huit mineurs écroués	Sophie Raguin	Compte rendu
LE FIGARO	28 mai 02	Mineurs mis en examen pour viol	Angélique Negrone	Compte rendu
LIBERATION	7 juin 02	Le Lyon pudibond contre le sex-shop du boulevard Jean-XXIII	Bertrand Olivier	Reportage
LE MONDE	19 juin 02	Cour d'assises des mineurs du lot et Garonne	Florence Moreau	Compte rendu
LE FIGARO	21 juin 02	La grande misère sexuelle des adolescents des cités	Marie-Estelle Pech	Reportage
LE FIGARO	11 juil. 02	Viols en réunion-dix jeunes interpellés	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	12 juil. 02	Dix jeunes gens interpellés par la gendarmerie	NC	Brève/Dépêche
QUEST France	2 août 02	Quatre jeunes interpellés après un viol	NC	Compte rendu
LE FIGARO	3 août 02	Cinq garçons en prison	NC	Brève/Dépêche
LE PARISIEN	3 août 02	Une adolescente victime d'une « tournante »	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	26 août 02	Quatre jeunes écroués après un viol collectif	NC	Brève/Dépêche
LE MONDE	11 sept. 02	Trois mineurs incarcérés ont été mis en examen pour « viol en réunion »	NC	Brève/Dépêche

LE FIGARO	5 nov. 02	Les enfants de l'immigration en déshérence	Christine Clerc	Analyse de fond
LE PROGRES	5 nov. 02	Cinq adolescents, dont quatre mineurs, soupçonnés d'avoir participé à une « tournante »	NC	Brève/Dépêche
L'HUMANITE	6 nov. 02	Cinq jeunes âgés de quinze à dix-sept ans ont été écroués à Montpellier	Lionel Venturini	Brève/Dépêche
LIBERATION	27 nov. 02	Enquête en mode mineurs	Sonya Faure	Critique
LE FIGARO	18 janv. 03	L'insupportable vengeance des violeurs de la collégienne	Marie-Estelle Pech	Reportage
LE MONDE	19 janv. 03	Une collégienne qui avait dénoncé ses violeurs se retrouve harcelée	Nadia Lemaire	Reportage
OUEST France	25 janv. 03	Trois mineurs mis en examen pour viol	NC	Compte rendu
OUEST France	13 févr. 03	Cour d'assises des mineurs - peine de prison à l'auteur d'un viol	NC	Brève/Dépêche
LE PROGRES	14 févr. 03	La Ricamarie : un garçon de 12 ans impliqué dans une tournante	Dominique Perrin	Compte rendu
LE PROGRES	9 avr. 03	Viol. Quatre mineurs âgés de 15 à 16 ans soupçonnés du viol collectif d'une adolescente	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	9 avr. 03	Viol collectif d'une jeune fille de 15 ans	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	8 mai 03	Mineurs violeurs présumés en examen	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	30 mai 03	Quatre collégiens mis en examen	NC	Brève/Dépêche
OUEST France	30 mai 03	Des collégiens poursuivis pour un viol collectif	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	31 mai 03	Un collège parisien traumatisé après les viols répétés	Christophe Cornevin	Reportage
LE FIGARO	4 juin 03	Trois jeunes mis en examen pour viol	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	20 juin 03	Neuf mineurs mis en examen	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	5 juil. 03	Six jeunes en examen pour viol collectif	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	8 oct. 03	Quatre jeunes condamnés pour un viol collectif	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	24 oct. 03	Trois adolescents en examen pour viol en réunion	NC	Brève/Dépêche
OUEST France	6 déc. 03	Viol collectif : trois jeunes mis en examen	NC	Compte rendu
LE FIGARO	30 janv. 04	Prisons fermes pour cinq jeunes	NC	Brève/Dépêche
LE PROGRES	29 avr. 04	Tribunal pour enfants de Lyon : violeur sans remords	Yves Alègre	Compte rendu
LIBERATION	25 mai 04	Une adolescente se suicide après s'être plainte de viol collectif	Morice Gweltas	Reportage
LE PROGRES	26 août 04	Loire : quatre enfants impliqués dans un viol collectif	Alain Colombet	Compte rendu
LIBERATION	28 août 04	Viol d'une jeune handicapée par des enfants	Alice Geraud	Compte rendu
LIBERATION	10 sept. 04	Huit ados écroués pour viols à Lyon	Olivier Bertrand	Reportage
LE PROGRES	10 sept. 04	Lyon 9e. Huit adolescents mis en examen viols collectifs	Richard Schittly	Compte rendu
LE PROGRES	27 nov. 04	Viol collectif à Saint Etienne deux autres adolescents recherchés	J. -Hugues Allard	Compte rendu
OUEST France	27 nov. 04	Une adolescente violée par cinq jeunes	NC	Brève/Dépêche
LE PROGRES	20 déc. 04	Bellegarde (Ain) : des enfants au cœur d'un sordide fait divers	NC	Compte rendu
LE PROGRES	3 févr. 05	Assises de l'Ain : à douze ans elle était tombée enceinte de son beau-père	Fred. Boudouresque	Compte rendu
SUD OUEST	17 mai 05	Assises des mineurs	NC	Compte rendu
LE FIGARO	13 août 05	Cinq jeunes sont soupçonnés	NC	Brève/Dépêche

LE PROGRES	13 août 05	Cinq mises en examen pour le viol d'une adolescente	NC	Compte rendu
LE PARISIEN	16 août 05	Le violeur soupçonné d'avoir fait d'autres victimes	NC	Compte rendu
LE PARISIEN	17 déc. 05	Les Mureaux. L'adolescente violée sur un parking	Yves Fossey	Compte rendu
SUD OUEST	11 juin 06	Six mineurs violeurs écroués dans les Bouches du Rhône	NC	Compte rendu
LIBERATION	12 juin 06	Marseille : cinq ados soupçonnés de viol sur une mineure	NC	Brève/Dépêche
LE FIGARO	12 juin 06	Marseille : deux affaires de viol commis par des mineurs	Alexandre Nasri	Compte rendu
LA CROIX	12 juin 06	Viol. Cinq mineurs écroués à Marseille	NC	Brève/Dépêche
LE PARISIEN	14 juin 06	Tribunal pour enfants. Les violeurs de Camille jugés ce matin	Frédéric Noury	Compte rendu
LE PARISIEN	15 juin 06	Beauvais. Agression de Camille les trois collégiens relaxés	Frédéric Noury	Compte rendu
LE PARISIEN	17 juin 06	Tournantes. Des dizaines de jeunes impliqués	Brendan Kemmet	Compte rendu
SUD OUEST	29 nov. 06	Viol les deux jeunes relâchés	NC	Compte rendu

Filtre B. Les comptes rendus qui titrent sur les mineurs dans *Le Progrès*

Presse	Date	Titre de l'article	Auteur	Genre
LE PROGRES	24 mai 02	Viol collectif d'une collégienne les huit suspects mis en examen	S. Raguin. P. Augros	Compte rendu
LE PROGRES	25 mai 02	Viol collectif de Lyon trois mineurs écroués	Sophie Raguin	Compte rendu
LE PROGRES	26 mai 02	Viol collectif d'une collégienne à Lyon trois des huit mineurs écroués	Sophie Raguin	Compte rendu
LE PROGRES	14 févr. 03	La Ricamarie : un garçon de 12 ans impliqué dans une tournante	Dominique Perrin	Compte rendu
LE PROGRES	29 avr. 04	Tribunal pour enfants de Lyon : violeur sans remords	Yves Alègre	Compte rendu
LE PROGRES	26 août 04	Loire : quatre enfants impliqués dans un viol collectif	Alain Colombet	Compte rendu
LE PROGRES	10 sept. 04	Lyon 9e. Huit adolescents mis en examen viols collectifs	Richard Schittly	Compte rendu
LE PROGRES	27 nov. 04	Viol collectif à Saint Etienne deux autres adolescents recherchés	J. -Hugues Allard	Compte rendu
LE PROGRES	20 déc. 04	Bellegarde (Ain) : des enfants au cœur d'un sordide fait divers	NC	Compte rendu
LE PROGRES	3 févr. 05	Assises de l'Ain : à douze ans elle était tombée enceinte de son beau-père	Fred. Boudouresque	Compte rendu
LE PROGRES	13 août 05	Cinq mises en examen pour le viol d'une adolescente	NC	Compte rendu

DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX DES PRESSES DU CORPUS

Cette seconde partie se compose de toutes les pages des tableaux relatifs aux articles de presse du corpus. Le fichier pdf ou excel sont à demander en ligne.

DEUXIEME PARTIE :

▲ TABLEAUX DES PRESSES DU CORPUS

Tableau 1.1. Sud Ouest

Tableau 1.2. Le Figaro

Tableau 1.3. Le Progrès

Tableau 1.4. Libération

Tableau 1.5. Le Parisien

Tableau 1.6. Le Monde

Tableau 1.7. Ouest France

Tableau 1.8. L'Humanité

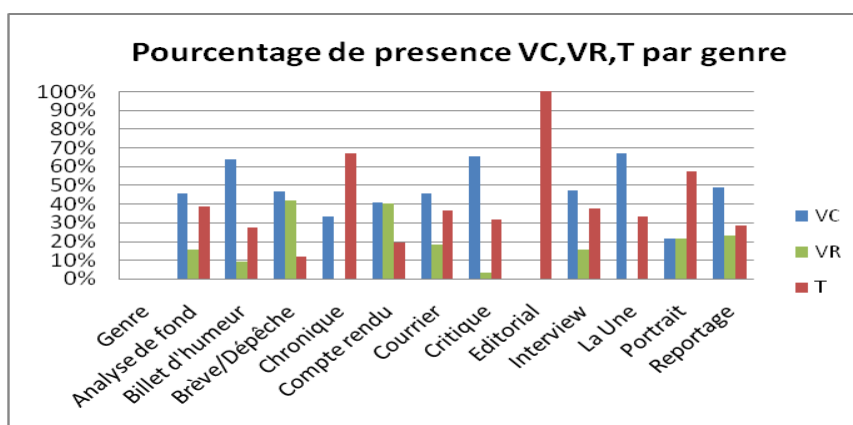
Tableau 1.9. La Croix

TROISIEME PARTIE :
ÉTUDE DU CORPUS DE 2000 À 2006

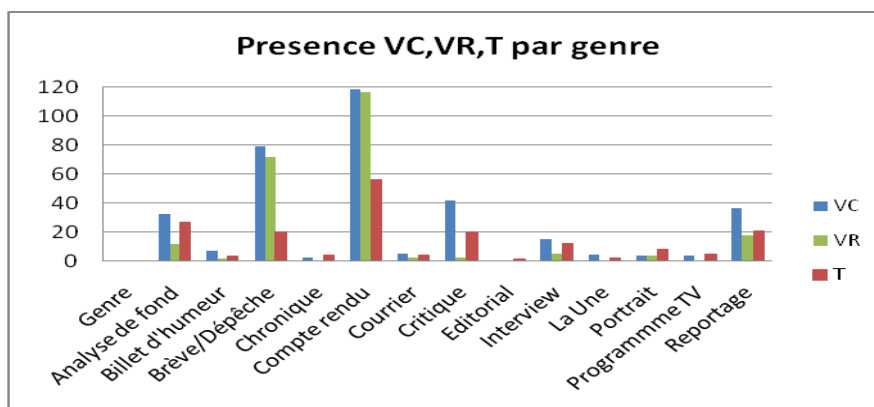
Annexe 2. Tableau des occurrences et syntagmes « tournante », « viol en réunion » et « viol collectif » par genre

Genre/Occurrences	VC	VR	T
Analyse de fond	32	11	27
Billet d'humeur	7	1	3
Brève/Dépêche	79	71	20
Chronique	2	-	4
Compte rendu	118	116	56
Courrier	5	2	4
Critique	41	2	20
Editorial	-	-	1
Interview	15	5	12
La Une	4	-	2
Portrait	3	3	8
Programme TV	3	-	5
Reportage	36	17	21

Annexe 2A. Présence chiffrée des occurrences « VC », « VR », « T » par genre



Annexe 2B. Pourcentage des occurrences « VR », « VC », « T » par genre

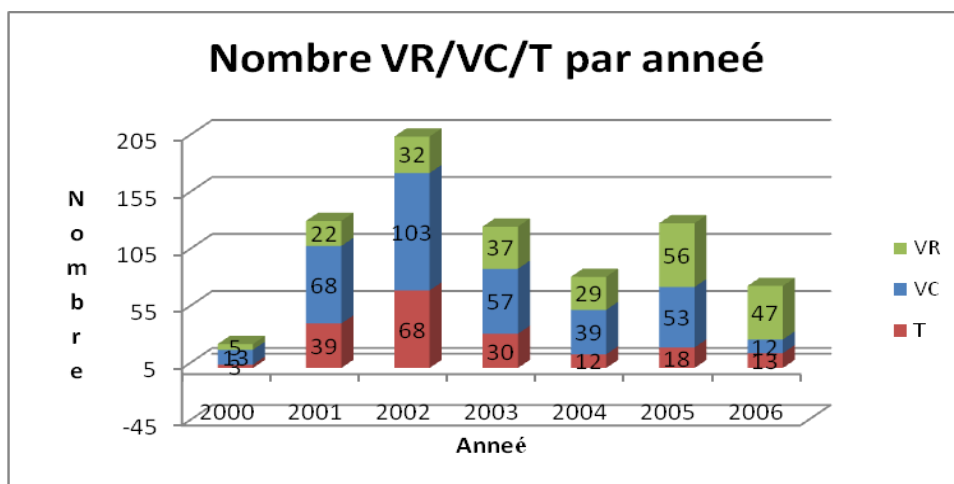


Source : Données établies à partir du corpus général.

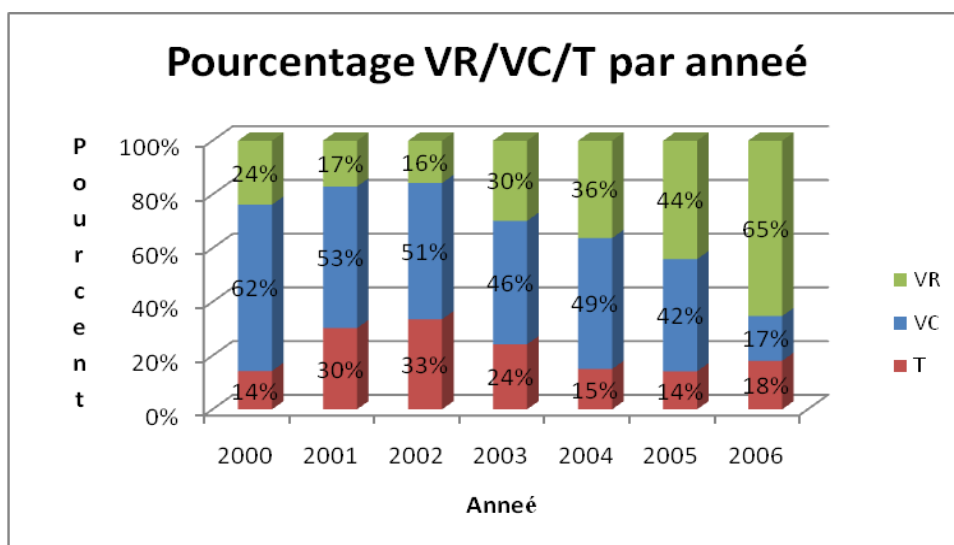
Annexe 3. Présence des occurrences « VR », « VC », « T » par année

Année	T	VC	VR
2000	3	13	5
2001	39	68	22
2002	68	103	32
2003	30	57	37
2004	12	39	29
2005	18	53	56
2006	13	12	47

Annexe 3A. Présence chiffrée des occurrences « VR », « VC » et « T » par année



Annexe 3B. Pourcentage « VR », « VC » et « T » par année

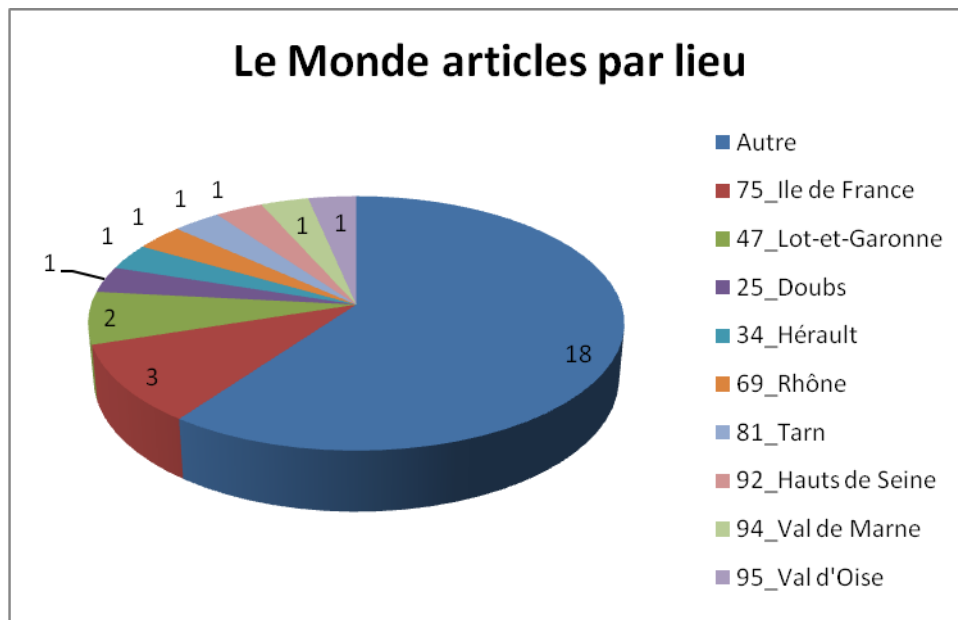


Source : Données établies à partir du corpus général.

QUATRIEME PARTIE :
ÉTUDE DU CORPUS
« TOURNANTE » DE 2000 à 2006

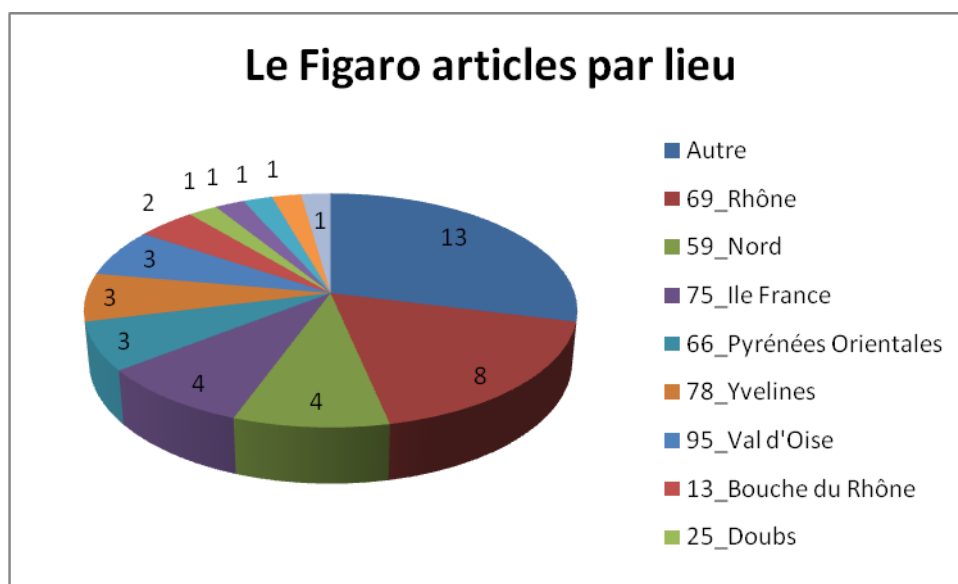
Annexe 4. Traitement des presses par départements

Annexe 4A. *Le Monde* articles par départements



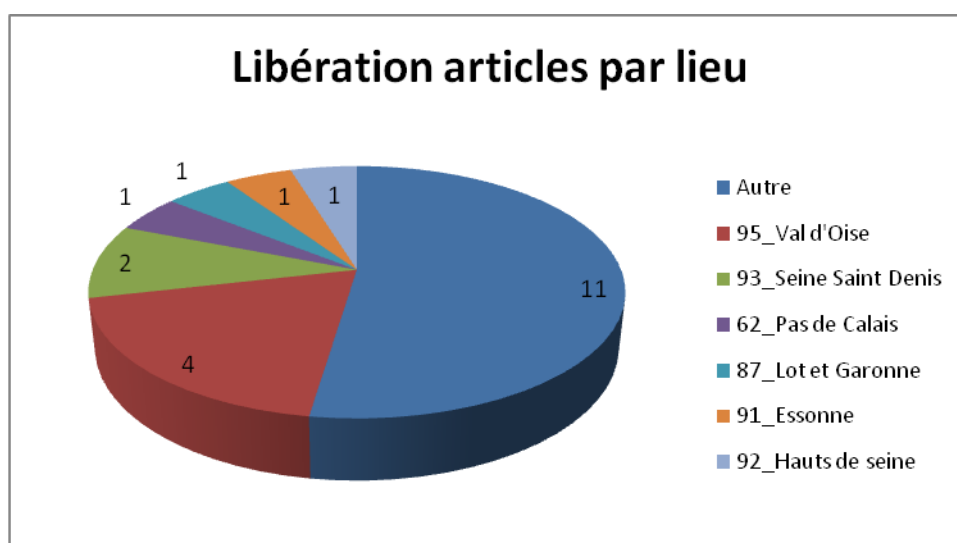
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4B. *Le Figaro* articles par départements



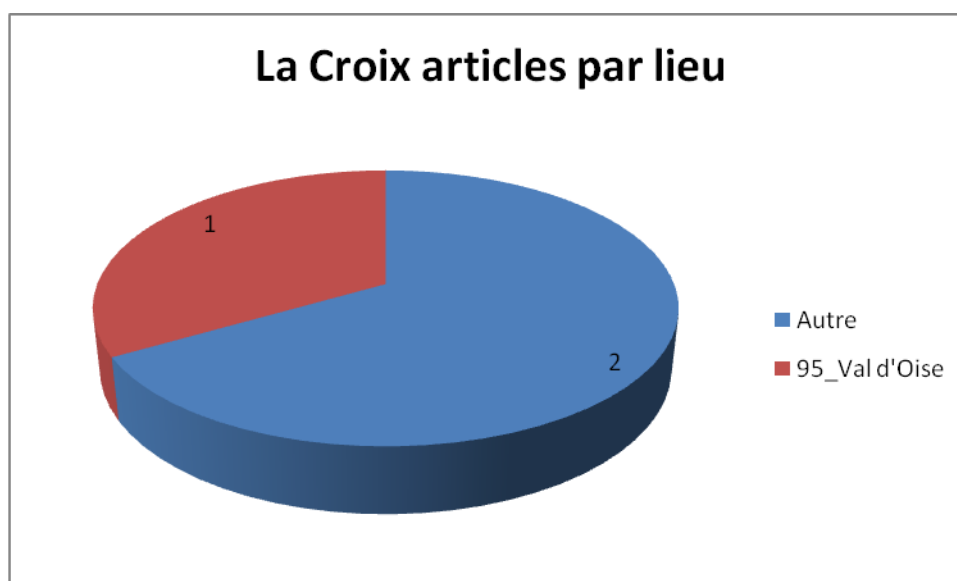
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4C. Libération articles par départements



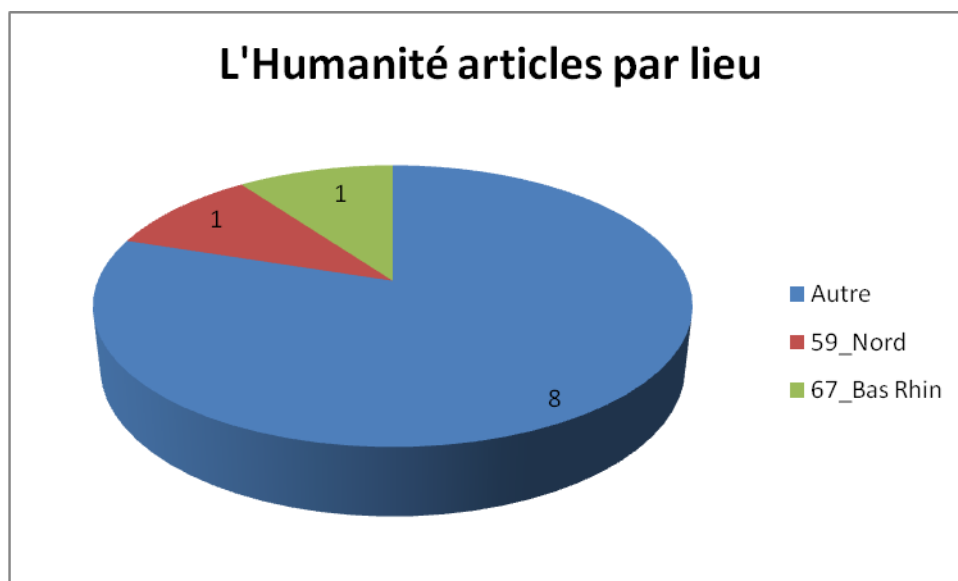
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4D. La Croix articles par départements



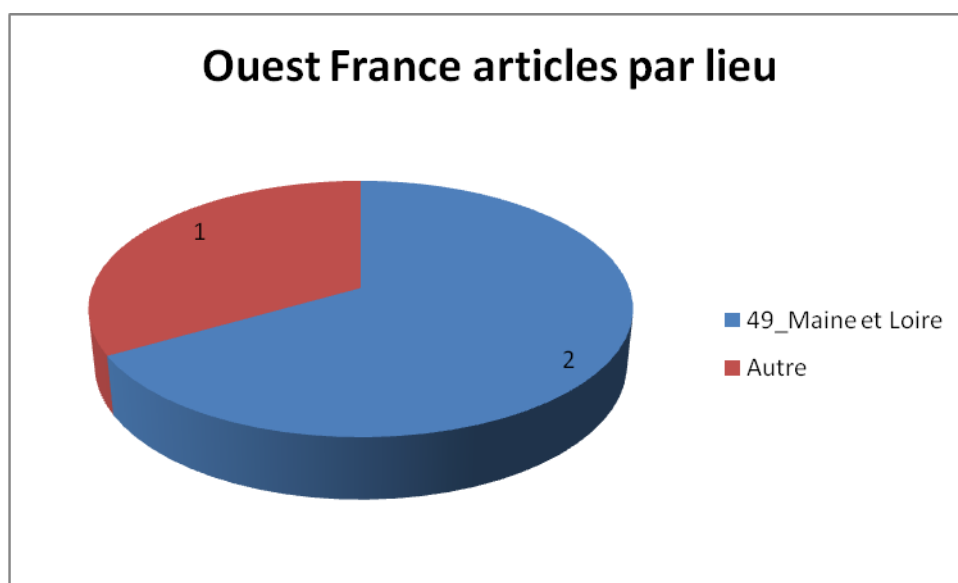
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4E. *L'Humanité* articles par départements



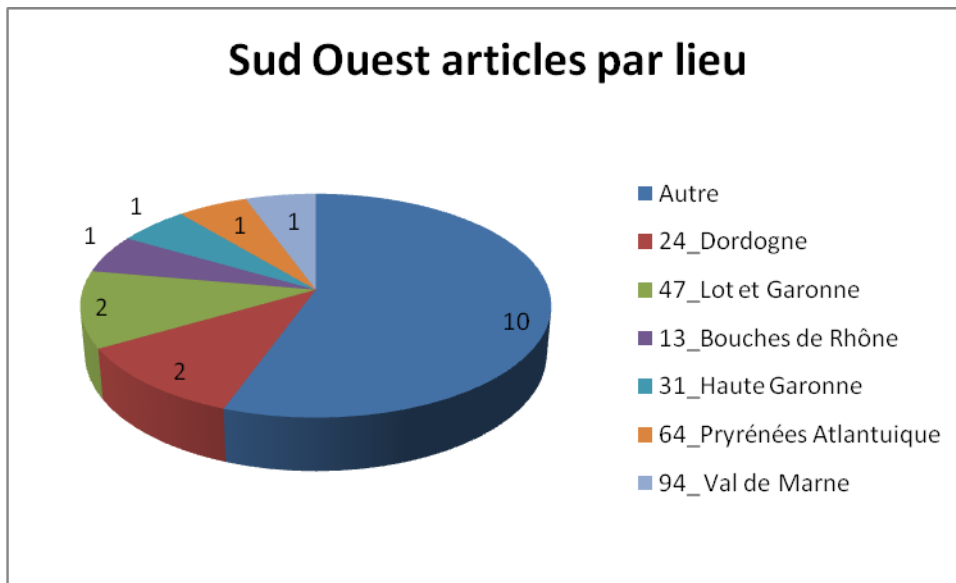
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4F. *Ouest France* articles par départements



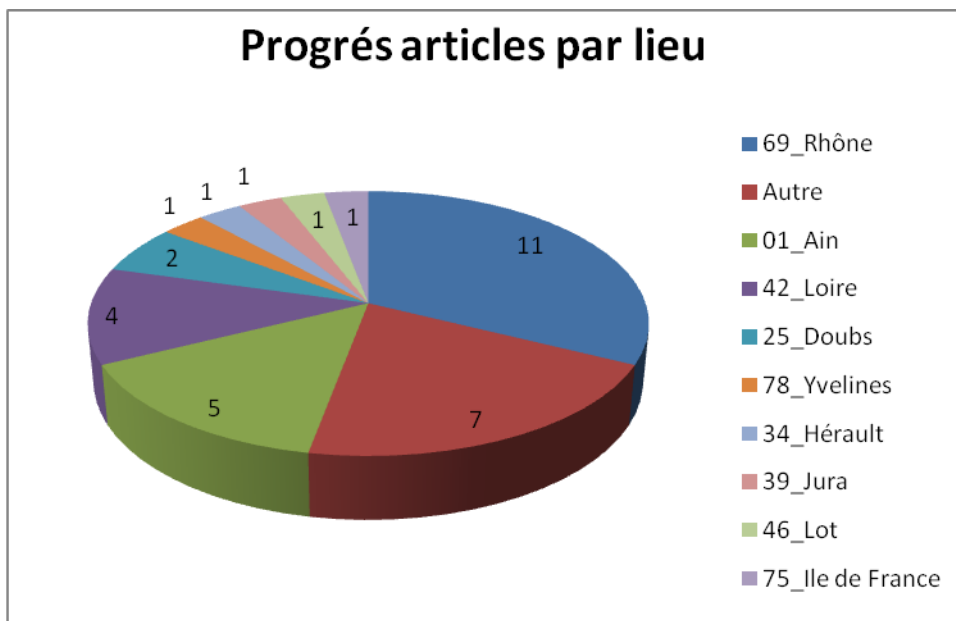
Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4H. *Sud Ouest* articles par départements



Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 4I. *Le Progrès* articles par départements

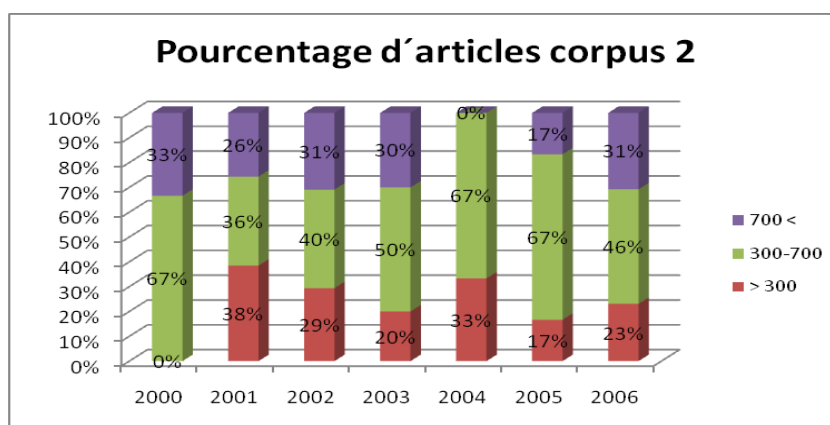


Source : Graphique circulaire établi à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 5. Taille relative des articles par année

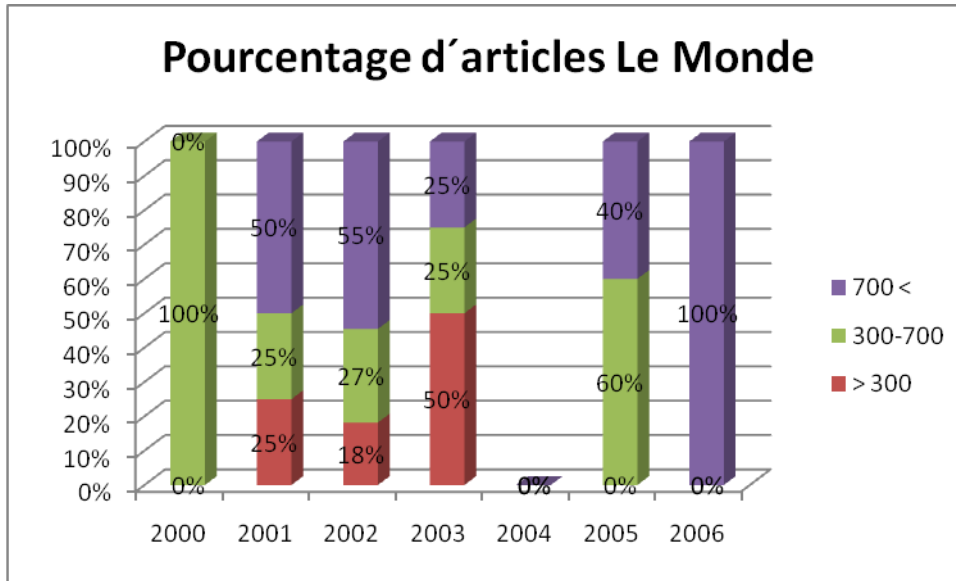
Années	Nombre de mots		
	> 300	300-700	700 <
2000	-	2	1
2001	15	14	10
2002	20	27	21
2003	6	15	9
2004	4	8	-
2005	3	12	3
2006	3	6	4
<i>Total</i>	51	84	48

Illustration en % de l'utilisation des occurrences « VR », « VC » et « T » dans le corpus « Tournante »



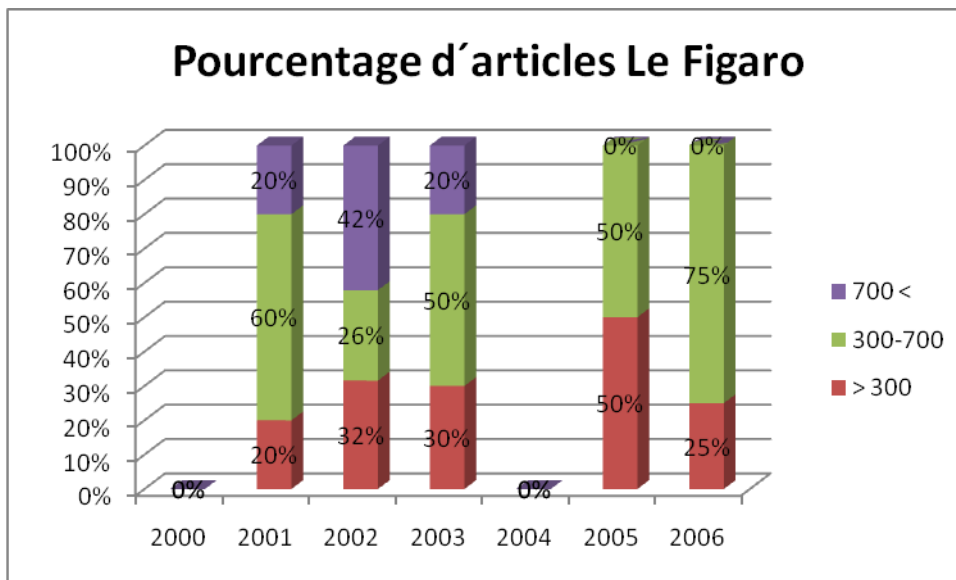
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 5A. Taille relative en % des articles du *Monde*



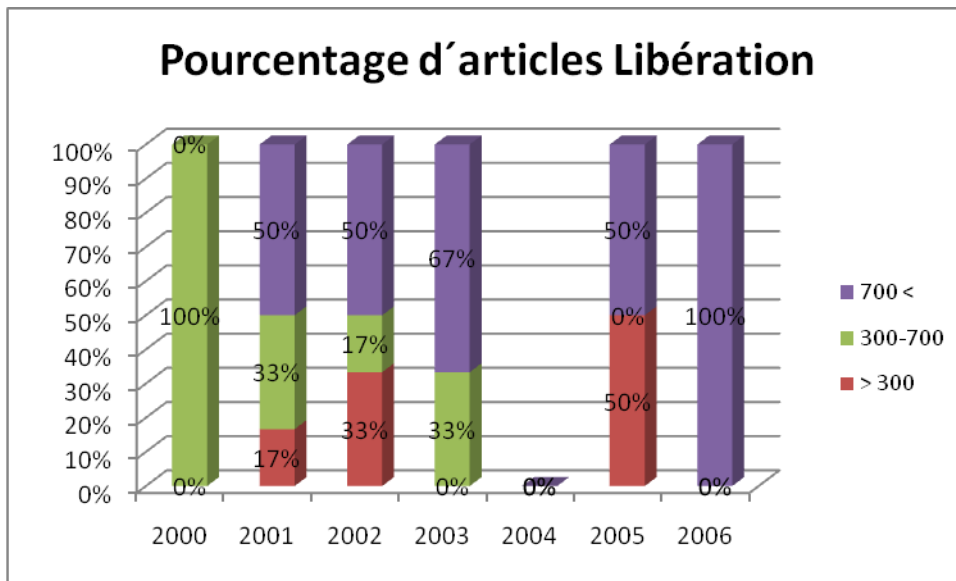
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 5B. Taille relative en % des articles du *Le Figaro*



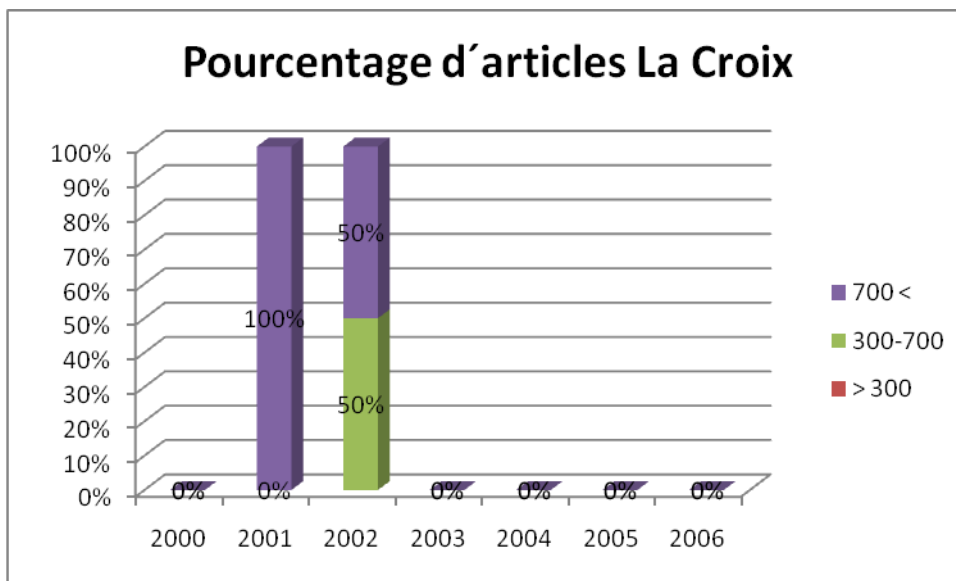
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante ».

Annexe 5C. Taille relative en % des articles de *Libération*



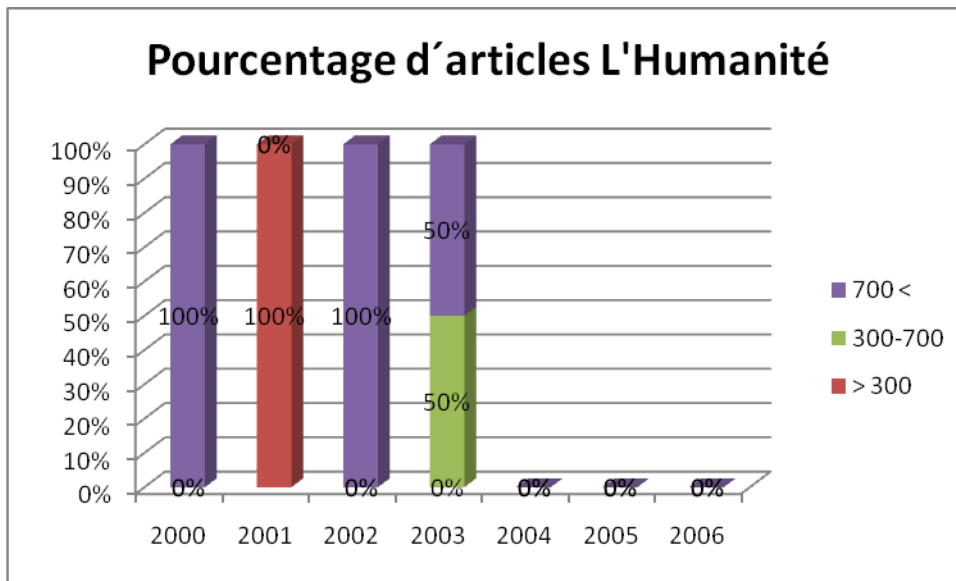
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5D. Taille relative en % des articles de *La Croix*



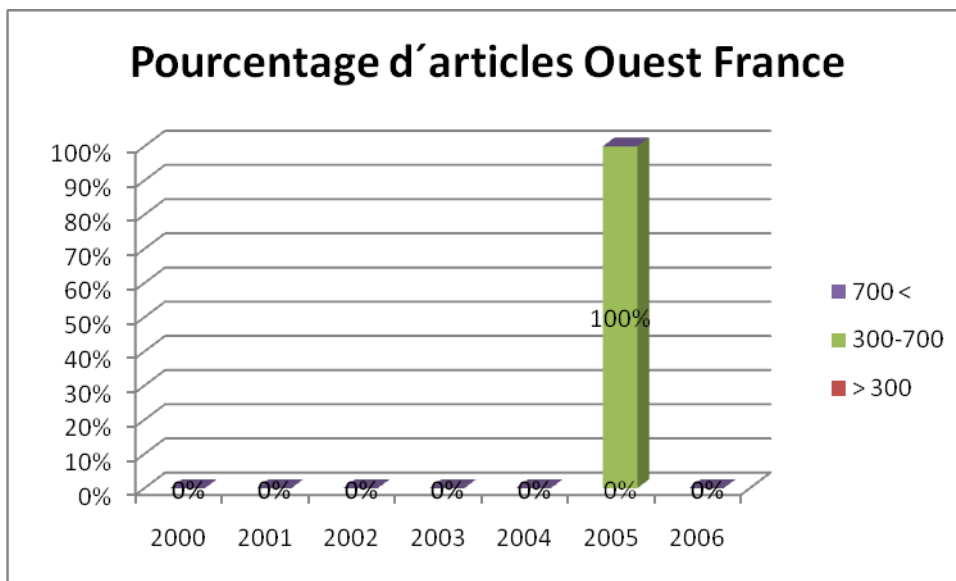
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5E. Taille relative en % des articles de *L'Humanité*



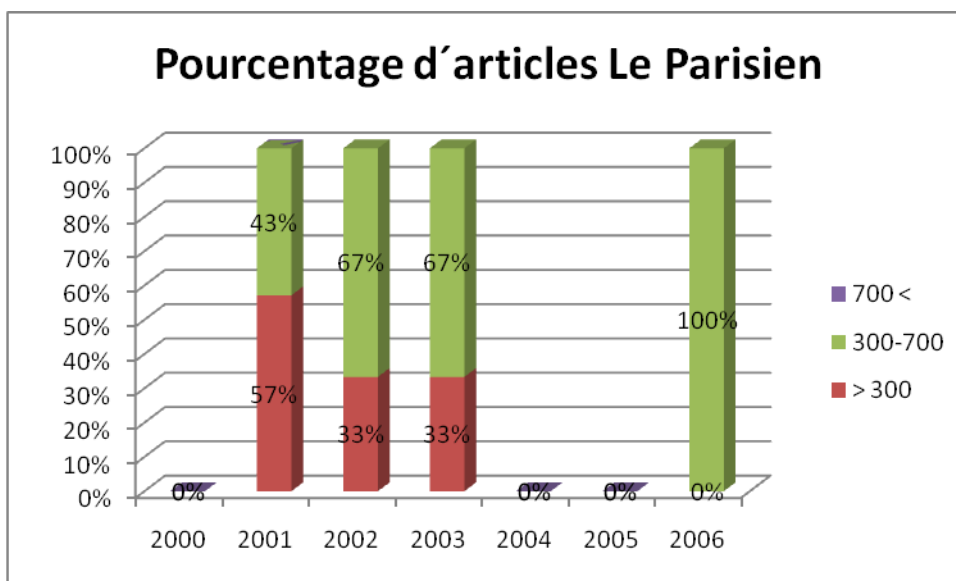
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5F. Taille relative en % des articles de *Ouest France*



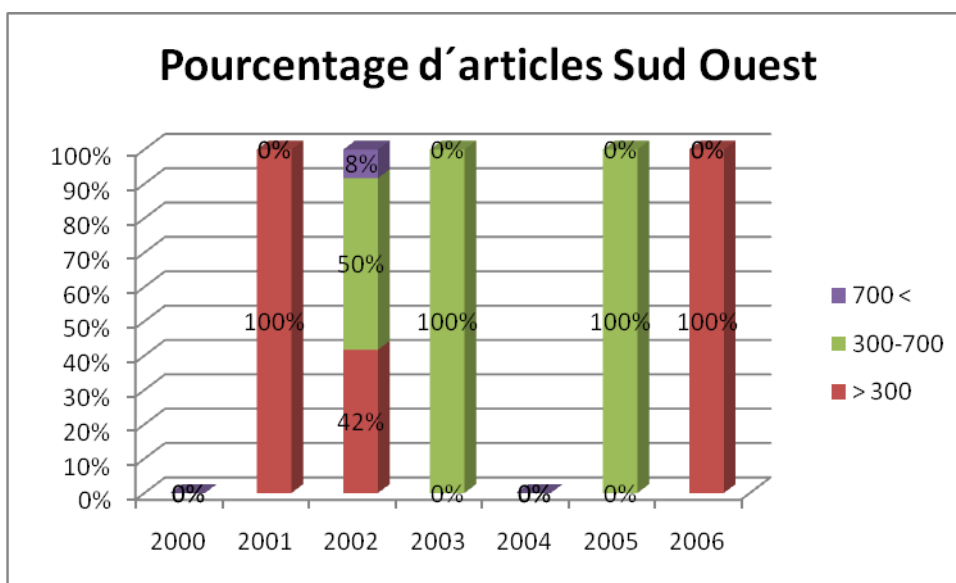
Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5G. Taille relative en % des articles du *Le Parisien*



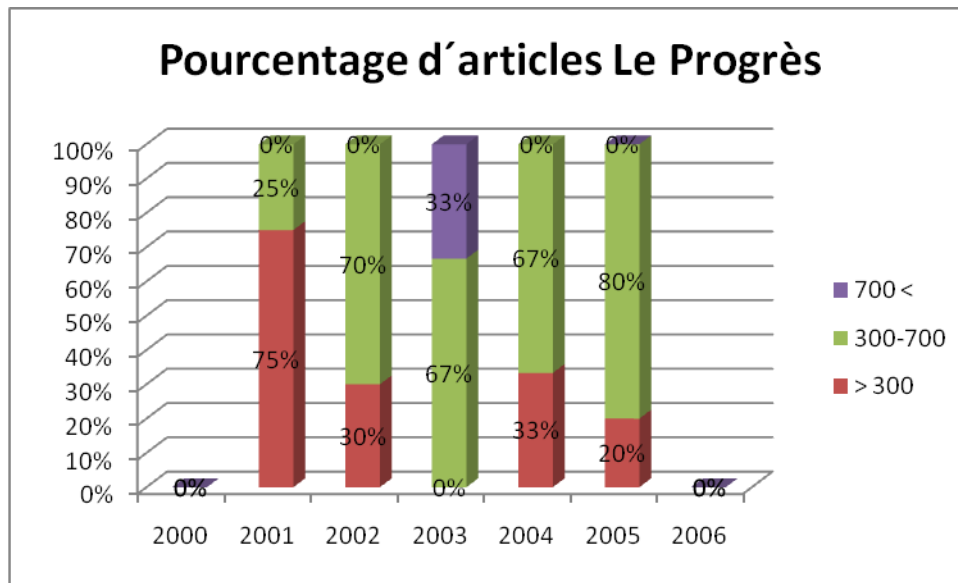
Source : Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5H. Taille relative en % des articles de *Sud Ouest*



Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Annexe 5I. Taille relative en % des articles *du Progrès*

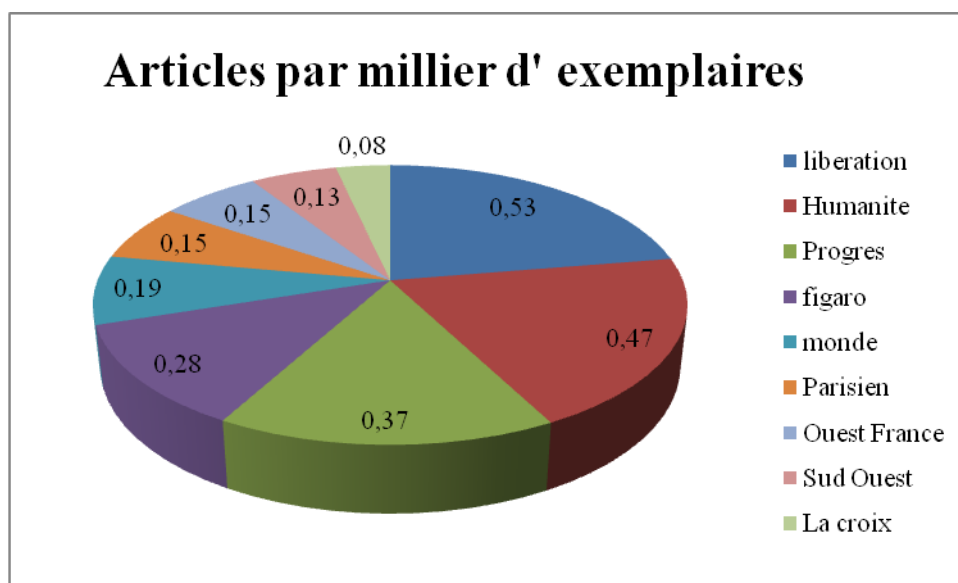


Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

**CINQUIEME PARTIE :
RESULTATS D'ANALYSE DU
CORPUS**

Annexe 6A. Les taux de pénétration des articles du corpus général

Parmi les journaux les plus fameux de France, des titres tels *Sud Ouest*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, et *Libération* font paraître une quantité d'articles dont le nombre est significatif sur le viol commis en réunion. Aussi, des différences importantes peuvent être notées en comparant le nombre d'articles relatifs aux « tournantes », « viol en réunion » et « viol collectif » par rapport au nombre total des journaux diffusés, comme illustré ci-dessous.



Source :Données établies à partir du corpus de presse « tournante »

Tandis que *Libération* (Base : Charon, 2004: 101-103) publie 0,53 articles concernant l'objet « viol collectif » par milliers d'exemplaires vendus, la presse quotidienne religieuse *La Croix* publie peu d'articles (0,08 %) sur le sujet en comparaison aux autres presses mais s'y intéresse néanmoins. Sous cet aspect, on peut noter que la PQN (*Libération*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *Le Monde*) traite de cette question avec une densité beaucoup plus élevée que la PQR ne le fait. Seul *Le Progrès* (avec 0,37 % d'articles vendus) publie beaucoup plus sur l'objet d'étude que tous les autres journaux régionaux répertoriés dans le corpus.

Annexe 6B. La présence des « tournantes » dans la PQR et la PQN

Dans l'ensemble, en se penchant sur le nombre total d'articles publiés au sujet des « tournantes » pour les neuf journaux retenus, on peut affirmer que :

- Le nombre d'articles parus augmente fortement tout au long des années 2000, 2001 et 2002 ;
- Le traitement médiatique atteint son apogée en 2002 avec 142 articles publiés (sept fois plus qu'en 2000) ;
- Le nombre total d'articles publiés baisse fortement en 2003 et 2004 ;
- Les chiffres remontent et atteignent en 2005 un autre pic avec 110 articles publiés ;
- Ensuite, ils diminuent rapidement en 2006 avec 62 articles publiés durant cette année.

On peut de surcroît constater que la PQN aborde la question beaucoup plus tôt que ne le fait la PQR. Le nombre total d'articles publiés pendant la période que couvre le corpus de presse (2000-2006) est de 280 pour la PQN et 317 pour la PQR. Or, il faut noter qu'entre 2000 et 2002, de loin, la plus grande quantité d'articles (160 contre 91) a été publiée par la PQN, tandis que dans les années 2004-2006 de manière opposée, plus d'articles (176 contre 65) ont été émis par la PQR. C'est seulement en 2003, un an après que le nombre d'articles d'ensemble atteigne son point culminant, que les articles sur le sujet sont émis par la PQN et la PQR à une hauteur quasi égale (respectivement 55 contre 50).

Le Monde a publié en 2001 le plus grand nombre d'articles sur le sujet avant l'année 2002 durant laquelle survient le pic d'intérêt le plus élevé, tandis que les régionaux *Le Progrès* et *Sud Ouest* publient leur maximum d'articles plus tard, respectivement en 2004 et 2005. Seul *Le Parisien* délivre encore un grand nombre d'articles traitant de « tournantes » en 2006.

En observant l'évolution du nombre d'articles publiés, la plus forte augmentation dans les articles émis est à remarquer avec les 73 articles de plus parus en 2002 par rapport à 2001. Seulement 30% (22 articles) des articles compris dans cette augmentation sont attribuables à la PQR. En 2002, ce nombre augmente de 51 articles, et cette même année, 63% (32 articles) de cette augmentation est attribuable à la PQR (30 sur 32 articles sont attribuables à *Sud Ouest* et *Le Progrès*). Cela peut conduire à la thèse que la PQN a été influencée plus tôt par l'élection de 2002 et/ou la question des violences sexuelles que ne l'a été la PQR.

En 2005, une hausse de la publication se ressent avec 40 articles de plus que l'année précédente dont 38 (95 %) sont des publications de la PQR. En cette année, l'augmentation des publications est d'autant plus remarquable surtout pour *Sud Ouest* (27 articles de plus). Par conséquent, la diminution des publications en 2005 peut (avec 46 sur 48 articles), presque exclusivement être attribuée à la PQR.

L'évolution du nombre d'articles est variable pour le journal *Le Figaro*. Il connaît son plus grand changement positif en 2002 (et le second en 2001), quand la plus forte variation négative se ressent en 2004.

Annexe 6C. Evolution des expressions utilisées par la presse au fil du temps

La répartition d'articles publiés comprenant les synonymes « T » (tournante), « VR » (viol en réunion) et « VC » (viol collectif) changent de manière significative au cours des années. En 2000, la majorité des articles (62%) adoptaient l'expression « VC ». En 2006, le nombre d'articles parus utilisant l'expression « VC » ne représente alors que 17 % du total des émissions d'articles, soit trois fois moins. Ce pourcentage a diminué progressivement avec le temps, de 2000 à 2006. L'inverse peut être remarqué pour l'expression clé « VR », le pourcentage d'articles publiés comprenant ces termes est passé de 24% en 2000 à 65 % en 2006.

SIXIEME PARTIE :
APERCU DE L'INVENTAIRE DU
CORPUS « 0 »

Annexe 7. Le tableau du corpus « 0 »

Cette quatrième partie propose une ouverture en proposant une visibilité au corpus « 0 » ou à ce qui pourrait être une autre base de recherche pour appréhender le traitement médiatique des « tournantes ».

En plus de la liste des neuf quotidiens sélectionnés et étudiés, on aurait pu proposer d'intégrer quatre autres sources d'information :

1. Les articles des presses datés de 1994 à 2000 (annexe 7A) ;
2. les dépêches d'agence de presse : *AFP*, *Associated Press*, *Reuter* (Annexes 7B, C & D) ;
3. Les hebdomadaires : *Le Nouvel Observateur*, *L'Express* et *Le Point* en France et *L'Hebdo* en Suisse (annexes 7E, F, G & H).
4. Les presses francophones étrangères : en Suisse, les quotidiens *Le Temps* et *La Tribune de Genève* (annexes 7I & J) et enfin, en Belgique, le quotidien *Le Soir* (annexe 16K).

À l'instar du « corpus 0 », les données issues de ce genre de médias sont présentées dans l'ordre ci-dessus établi pour information.

Cette partie se compose pages des tableaux relatifs aux articles de presse du corpus. Le fichier Excel est à demander en ligne.

Les agences de presse

Il faut également noter l'importance des dépêches des agences de presse qui traitent des « tournantes » telle l'Agence France Presse (AFP). Elle occupe pourtant une place particulière dans l'espace médiatique, c'est la raison pour laquelle, a été recherché la présence d'écrits sur les tournantes. Il s'avère que pour l'AFP il y a une visibilité certaine d'offre de cette information, mais ce qui est tout aussi singulier c'est que le sujet est aussi présent dans d'autres agences internationales telles *Associated Press*, *Reuters*¹². En effet, le traitement des informations des agences diffère totalement de celui de la presse écrite quotidienne. Il ne s'agit pas d'un média à disposition du public mais d'une source d'information pour les presses et aussi, du premier média qui va procéder au traitement de l'information qu'il vend. Contrairement à la presse, le récepteur ne se trouve pas être en premier lieu le public mais d'autres producteurs de discours qui chercheront à se démarquer en créant l'événement, dans un contexte donné, avec des positions discursives différentes les unes des autres¹³. Le discours de l'énonciateur des agences pré-citées apparaît pourtant d'une importance primordiale puisque l'agence propose à d'autres médias d'acheter le produit « information » de manière brute, pour créer par la suite un énoncé plus personnalisé¹⁴.

S'il a été retrouvé des articles dans différentes agences de presse internationales comme *Reuters* ou *APFW*, en France, c'est l'Agence France Presse qui nourrit surtout d'informations les presses. Le sociologue Laurent Mucchielli prouve qu'en 1988 et 1989, une série de procès pour viols collectifs n'avaient suscité pratiquement aucun commentaire dans la presse quotidienne. En d'autres termes, douze ans plus tôt, le même type d'information disponible n'avait pas été jugé digne d'intérêt. En effet, il note qu'avant 2000 et au cours des sept années qui précèdent l'incendie médiatique, on ne compte aucune dépêche de l'Agence France Presse et moins d'une dizaine d'articles de presse quotidienne par an, consacrés aux viols collectifs (Mucchielli, 2005 : 16). À l'inverse, en 2001, l'offre d'information que propose l'Agence France Presse rencontre cette fois la demande des médias. Subitement, le nombre de dépêches AFP consacrées aux viols collectifs est multiplié par dix en 2001, à quoi s'ajoutent celles titrant sur les « tournantes ». Laurent Mucchielli estime par ailleurs (2005 : 16) que le phénomène « tournante » sera à son apogée en 2002 avant de « reculer nettement » en 2003 et de s'écrouler en 2004, ce qui est confirmé par les présentes recherches sans savoir que l'année 2005 connaîtra une remontée (en partie due à la parution de son ouvrage *Le scandale des tournantes* en 2005).

Alors, si l'on prend le seul cas de l'AFP comme source principale de la presse écrite française en général (Charon, 2005), est-ce à dire qu'elle est LE média qui contribue à rendre publiques

¹² Néanmoins leurs dépêches sont recensées pour information dans le « Corpus 0 », annexe 7.

¹³ Jean Jacques Coltice écrivait (1995 : 90) que Charles Havas avait compris avant tout le monde que la rentabilité du journal était liée à son exploitation à la source. À partir de ce moment (*ibid.*) « la première transformation à opérer sera la traduction dans la langue du lecteur. L'essentiel est d'être sur le terrain de l'événement, puis d'en servir la relation le plus rapidement possible en divers endroits. Il suffit ensuite de la vendre au plus grand nombre de journaux, qui eux-mêmes s'efforceront de vendre au plus grand nombre de lecteurs [...]. Havas est le premier professionnel à vérifier et à traiter l'information, parce qu'il en a fait un produit ». À noter que le personnel de l'AFP ne se compose pas de journalistes, en tout cas, il n'est pas considéré en tant que tel. Il est plutôt qualifié de « gratte-papier, au mieux de commis-traducteur. [Ses dépêches ont] pour objectif d'émettre le plus rapidement et au coût le moins élevé : peu de mots, des détails, un langage simple » (Coltice, 1995 : 90).

¹⁴ Voir annexe 16B concernant l'« AFP ».

les affaires de « tournantes » ? Les catégories et les topiques se veulent surtout homogènes : « viol », « justice », « assises », « violence ». On remarque vite que le traitement peut être quasiment identique pour tous les cas traités : sobre, clair, concis et précis¹⁵. On arrive à une sorte de schéma à suivre dans le traitement des violés collectifs en annonçant un résumé des faits dans un premier titre, puis dans un second temps, en rentrant dans les détails glanés des audiences, et enfin en ajoutant un épilogue sous la forme des condamnations. Aussi, il faut noter que l'exclusion des dépêches et articles d'agences de presse se justifie aussi par une démarche de recherche qui voudrait que l'étude de ces médias, tout comme le constat a été fait pour une analyse sémiotique aurait pu faire l'objet d'une étude à elle seule, la démarche étant différente de celle qui consiste à analyser une couverture de presse. En effet, chaque journal dès lors qu'il se base sur les dépêches de l'AFP, choisit d'écrire avec un énoncé plus ou moins personnel en fonction de sa ligne éditoriale. Aussi, pour une étude lexicométrique, il serait intéressant de comprendre quelles sont les nuances apportées par un quotidien par rapport à l'information brute vendue par l'AFP.

**Cette partie se compose pages des tableaux relatifs aux articles de presse du corpus.
Le fichier Excel est à demander en ligne.**

¹⁵ Honoré de Balzac le constatait déjà le 25 août 1840 dans *La Revue Parisienne* : « Le public peut croire qu'il y a plusieurs journaux. Mais il n'y a en définitive qu'un journal, celui de M. Havas... Chacun teint en blanc, en vert, en rouge ou en bleu la nouvelle que lui envoie M. Havas, le maître Jacques de la presse ».

Les hebdomadaires

Les « tournantes » ont aussi fait l'objet de traitement médiatique au sein de la presse magazine hebdomadaire d'information générale, les *news magazine* comme ils sont couramment appelés, avec des titres importants tels *Le Nouvel Observateur*¹⁶, *L'Express*¹⁷ et *Le Point*¹⁸. Ils s'avèrent être d'importants hebdomadaires dont le rôle de source est référent, leurs écrits, souvent des « dossiers » en raison des genres, des rubriques dans lesquelles émerge les faits divers qui sont différents de ceux de la presse quotidienne. De surcroît, la temporalité dont ils bénéficient pour écrire, plus longue, et une place physique plus grande aussi dans le support papier, aurait introduit des variables difficiles à maîtriser dans une analyse contrastive par rapport aux formes d'expression de la presse écrite quotidienne.

Au final, la recension et la lecture des dépêches d'agence de presse, aussi bien que celle des dossiers des hebdomadaires ont permis de s'interroger encore plus profondément sur l'importance du traitement médiatique des tournantes dans la presse dès 2000. Ce, d'autant plus que le constat d'une faible présence d'écrits sur le thème avant cette date, fait se questionner sur le pourquoi d'une information si soudaine dès 2000.

Cette partie se compose pages des tableaux relatifs aux articles de presse du corpus. Le fichier Excel est à demander en ligne.

¹⁶ *Le Nouvel Observateur* (pendant un temps intitulé *France Observateur*) est un journal de centre-gauche créé par Jean Daniel, Claude Perdriel et André Gorz. Il appartient au Groupe Perdriel.

¹⁷ *L'Express* est né en 1953 par deux journalistes : Françoise Giroud alors directrice de la rédaction du magazine *Elle* et Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien éditorialiste au *Monde*. Son premier numéro est un supplément hebdomadaire du journal *Les Échos*. Aujourd'hui, il appartient au *Groupe Express-Roularta*.

¹⁸ Même si sa ligne éditoriale se situe au centre droit, *Le Point* ouvre ses pages à toutes les opinions politiques (Interviews, analyses, etc.). Son premier numéro a été publié le 25 septembre 1972. Son PDG actuel, directeur de la publication est Franz-Olivier Giesbert ancien directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur* puis du *Figaro*.

SEPTIEME PARTIE :

ENTRETIENS

Annexe 8A. Entretien avec Yvan Gastaut

le 1er juin 2006 à Metz, sur le thème :

«Traitements et interventions médiatiques autour des "tournantes" en France.
Du fait divers à la question de l'immigration ?
(2000-2006) »

YVAN GASTAUT : Membre du laboratoire CMMC (centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine) est un spécialiste d'histoire contemporaine dont les recherches se concentrent autour du thème des migrations (aspects politiques, sociaux et culturels) plus particulièrement après 1945.

LS : Dans quel contexte et à quelle période avez-vous entendu parler des tournantes ?

YG : Je n'ai pas d'éléments précis en tête, je n'ai pas une date précise, spontanément. Mais on va dire que j'ai entendu parler des tournantes depuis trois ans, quatre ans. Je sais que c'est assez récent, entre trois et cinq ans maximum [*ndlr* : Entre 2001 et 2003].

LS : Pouvez-vous définir un « viol en réunion » ?

YG : En parlant d'une manière profane, ce serait un viol qui concerne un collectif en quelque sorte et qui met en jeu une personne face à plusieurs personnes réunies, qu'elles soient deux, quatre etc....

LS : Comment définir les « tournantes » ?

YG : La tournante est une question de collectif et dans une violence collective. Pour moi, la tournante est un viol, je ne suis pas vraiment intéressé à la question des pratiques. Donc pour moi, ça reste l'idée de cette pratique d'une violence de plusieurs faite sur une personne.

LS : Pensez-vous que la « tournante » relève plutôt d'un fait de société ou d'un fait divers ?

YG : Je pense que c'est d'abord un fait de société. La tournante est un fait divers pour les médias.

LS : Pensez-vous que la tournante soit un phénomène nouveau ?

YG : Je pense que c'est un phénomène nouveau dans la mesure où l'on en parle de manière nouvelle mais je n'ai pas l'impression que ce soit un phénomène nouveau. Je pense plutôt que c'est un phénomène qui a existé depuis toujours – sous des formes différentes peut-être – mais en tout cas il ne me semble pas que ce soit forcément un phénomène nouveau. Car ce n'est pas parce que l'on parle de manière abusive depuis quelques années à grand renfort de spectacle que c'est forcément un phénomène nouveau.

LS : *Pensez-vous que la « tournante » soit un rite initiatique pour les « jeunes » ?*

YG : Je ne pense pas que la tournante soit un phénomène initiatique. Aussi, je ne pense pas que ce soit considéré comme un rite initiatique pour les « jeunes » eux-mêmes. En tout cas moi je suis sûr que ce n'est pas un rite initiatique.

LS : *Pensez-vous qu'il y a plus de viols en « banlieue » ?*

YG : Je n'ai pas d'éléments, mais je ne pense pas que les « banlieues » soient un lieu où les viols sont particulièrement les plus importants. Je ne pense pas qu'il y ait une spécificité des viols en banlieue par rapport à cela.

LS : *Pouvez-vous définir le terme « insécurité » ?*

YG : Le terme insécurité, est un mot que l'on n'entend plus depuis des années. Pour moi, c'est le contraire de sécurité donc ça renvoie à un état latent d'angoisses. C'est plus un sentiment qu'une réalité. Ça renvoie à ce qu'une personne ou un groupe de personnes considèrent comme étant, qui pose problème d'une certaine manière, qui inquiète d'une autre, qui doit porter danger. Tout cela renvoie à un sentiment qui pour moi est de l'ordre plus du subjectif que de l'objectif. L'insécurité, c'est d'abord un phénomène interne à une personne ou à un groupe de personnes

LS : *Et la première fois que vous en avez entendu parler par rapport aux « tournantes » ?*

YG : La première fois que j'en ai entendu parler, c'était aussi dans un cadre médiatique comme pour les « tournantes » on va dire. On a parlé d'insécurité par rapport à des phénomènes sociaux qui ont pu se dérouler et par rapport à des images qu'on a bien filmées. Donc...pour parler d'insécurité, on en a entendu parler bien avant les « tournantes », bien avant les élections. Dans les années 1980 à l'époque de « la marche des beurs » par exemple. Même avant, puisque la première fois que j'ai entendu parler d'insécurité c'est plus par rapport à la recherche qu'à un ressenti ; c'était vers les années 75. Il y avait des faits divers pas tant liés à l'immigration, mais plutôt liés à des meurtres en série et Roger Gicquel, un présentateur de TF1 avait parlé d'« insécurité », « La France a peur » etc. Un tout petit peu plus tard qu'à l'époque des blousons noirs, dans les années 60. Et là, c'était en 1973 ? Par contre, très vite après « l'insécurité » a été plaquée sur la question de l'immigration, des « enfants migrants », début des années 1980 : Vénissieux, « Le rodéo des Minguettes », etc. 1981, 1982 après il y a eu 1991 Sartrouville, etc. Et puis après on n'en parlait plus. Il y a des pics ! Alors, on a l'impression que l'insécurité est inscrite dans certains espaces. À mon avis, c'est plus un espace de subjectivité qu'un réel état social.

LS : *Quelle est votre définition des « violences urbaines » ?*

YG : Violences urbaines, évidemment, ça renvoie à une période liée à l'urbanisation que l'on peut faire remonter au milieu du 19^e siècle, au moment de la révolution industrielle. Je pense qu'il existait des violences urbaines dès cette période-là. Donc, la violence urbaine est un phénomène placé dans le temps long, avec différents types de révolte. On pourrait parler d'émotions urbaines qui font que les populations sont en situation de révolte, de mouvement et donc ce qu'on a appelé récemment les « violences urbaines ». Et ce que l'on a encore une fois localisé dans certains quartiers, pourraient être dans un cadre plus large ces « mouvements de rue », qui pour des raisons diverses font que la rue est occupée par le

peuple, globalement, bien souvent les jeunes et parfois ces mouvements de rue dégénèrent en violence.

LS : Qu'est-ce qu'un « jeune de banlieue » ?

YG : Qu'est-ce qu'un jeune de banlieue ? Vous interrogez un historien alors, effectivement pour définir, un « jeune de banlieue », il faut se référer à une vision datée. La banlieue n'est pas limitée à une période récente, elle est inventée dans les années 30 ou 50. Un jeune de banlieue vit en périphérie. Un jeune de banlieue apparaît avec l'époque de la construction des grands ensembles. Depuis les années 1980, quand on dit un « jeune de banlieue » (personnellement, je n'emploie pas trop ce terme) il est vrai que lorsque l'on parle de « jeunes de banlieue », c'est très stigmatisant et ça met en évidence les jeunes issus de l'immigration. Néanmoins quand j'entends « jeune de banlieue », il est vrai que j'associe tout de suite dans ma tête « immigration ».

LS : Qu'est-ce que l'intégration ?

YG : Il me semble que c'est un concept très flou qu'on essaie de développer depuis une vingtaine, trentaine d'années. Ce, pour se substituer à la question de l'assimilation. Ce qui renvoie à la question de la « gestion de la diversité » de la société française en général. On voudrait réfléchir sur la manière dont la société française absorbe, intègre, ou plutôt accepte ou accueille en quelque sorte les populations issues de régions différentes et à partir de là, ce concept a été totalement réinventé ? Mais pour moi l'intégration, comme ça n'a pas une définition très claire renvoie à l'assimilation de l'époque coloniale à savoir l'intégration. Il s'agit aussi de dire comment faire en sorte que la France puisse faire adhérer à son projet républicain, le maximum de populations sur son sol, ce qui évidemment est difficile à définir par rapport à cela.

LS : Quels profils ont, selon vous, les auteurs et les victimes des « tournantes » ?

YG : Je n'ai aucune idée. Je ne pourrais pas vous dire : « Ce sont des jeunes, ce sont des vieux ». Évidemment, si l'on suit ce que l'on entend ça et là, on a envie de dire « jeunes de banlieue », sans repères, etc. Pour la victime, je penserai plutôt à la « jeune beurette ».

LS : Quels sont, selon vous, les endroits où se déroulent ces viols ?

YG : Dans des locaux à poubelles ! (Rires). C'est vrai qu'on peut avoir un imaginaire qui renvoie à des sous-sols, des caves mais là non plus, je n'ai pas d'idée par rapport à cela. Mais on peut considérer aussi que ça peut se passer dans des appartements peut-être à Paris du côté de Neuilly, mais aussi dans des appartements sur la Côte d'Azur !

LS : Quels sont selon vous les scénarios ?

YG : Le scénario, je pense, est un scénario de mise en confiance, c'est-à-dire que je ne pense pas que ce soit une agression gratuite et spontanée. Ça doit plutôt se dérouler dans un réseau de relations d'amitié et parfois de convivialité. Il peut y avoir par rapport à cela des dérives qui se développent soit par jeu entre personnes, soit par dérives comme l'alcool ou autre qui ferait que dans un contexte de convivialité ou de relations chaleureuses, à un moment donné ça puisse basculer.

LS : Vous pensez que c'est un acte qui aurait pu être ludique à la base ?

YG : Oui, quelque chose qui aurait pu être ludique à la base parfois même l'est déjà, mais dans des rapports de séduction, cela va basculer dans ce cadre-là.

LS : Quel est l'âge, selon vous, des protagonistes ?

YG : On parle souvent de « jeunesse » mais pour moi la victime a environ trente ans pour et le violeur c'est pareil. Je ne vois pas forcément des mineurs commettre ces crimes. C'est vrai que si le nombre des mineurs paraît important, je ne vois pas forcément les mineurs dans les tournantes.

LS : Savez-vous qui est Samira Bellil ?

YG : Ce n'est pas quelqu'un qui a écrit sur les tournantes ? J'ai entendu parler de son histoire de viol dans les années 80, période à laquelle on ne parlait absolument pas de cela... Des viols dont elle n'a pas osé parler, qu'elle a évoqués quelques années plus tard.

LS : Saviez-vous qu'elle faisait partie d'une association nommée « Ni Putes Ni Soumises » ?

YG : Collectif créé en 2001 ou 2002, non ? Je pense que c'est un mouvement qui a connu un engouement très fort et en quelque sorte un combat qui s'est diffusé et qui a trouvé en écho aussi bien les femmes, que les victimes, que le grand public et cette question a ému le grand public, à tort ou à raison. En tout cas, contrairement à d'autres associations, c'est un mouvement qui a connu un vif succès par rapport au combat qu'il a pu donner. L'origine de leur combat doit être une question liée aux hommes et aux femmes. À la question de la femme et au respect qu'on peut lui apporter. Par rapport à cela, évidemment, il doit être question des populations issues de l'immigration. Dans ce cadre-là, à travers cette marche de 2003, la volonté d'un combat pour la féminité et le féminisme respecté et assumé. Cela a été élargi à la globalité et à l'ensemble de la population y compris dans les milieux populaires.

LS : La tournante n'a jamais autant été médiatisée qu'à cette époque « La Squale ». Comment expliquez-vous cela ?

YG : L'imaginaire est activé par le cinéma donc il y a un lien évident entre fiction et réalité.

LS : Pensez-vous qu'à travers le procès des tournantes, on juge aussi la religion ou l'origine ?

YG : Je pense que malheureusement on a fait des amalgames et à travers le procès des « tournantes », on y a placé beaucoup de choses qui n'auraient pas du y être, comme effectivement l'origine, la religion et la culture. Vraisemblablement, on a mis en cause toutes ces choses, à tort on a placé du cliché.

LS : Au niveau de la réception ?

YG : Par rapport aux jeunes issus de l'immigration, je pense qu'il y a une volonté de se dégager de ces images négatives. Finalement, ces images modernes et intéressantes de ce qu'on peut penser de populations issues de l'immigration, il y en a eu d'autres auparavant. L'idée étant pour certains de vouloir non seulement s'en dégager ou parfois se montrer

totallement étranger à cela et d'éviter qu'on assimile les « tournantes » à des milieux simplement fermés, dans les banlieues, dans les quartiers populaires ou parmi les jeunes issus de l'immigration, ou encore même les mineurs.

LS : Avez-vous déjà entendu parler de l'association « Ni proxos ni machos » d'Asnières dans les Hauts de Seine ?

YG : Pas du tout. Je n'en ai jamais entendu parler.

LS : Sur la question de la « tournante » en général, avez-vous d'autres choses à rajouter ?

YG : Si la « tournante » a pas mal remué médiatiquement l'opinion, ça renvoie aussi à la question du sexe dans son approche très problématique, qui lie comme souvent et c'est le cas, sexe et cité, sexe et violence. Entre « tournante » et pornographie, il peut y avoir aussi parfois des liens assez dangereux, évoquer les « tournantes » ça n'empêche pas d'évoquer cet aspect des choses.

LS : Vous pensez que l'environnement pornographique y est pour quelque chose ?

YG : Sans doutes dans cette manière de se focaliser sur les tournantes, il y a cette présence de la pornographie qui vient alimenter le fait divers, qui vient le nourrir. On peut faire planer sur les « tournantes », la suspicion selon laquelle, la « tournante », c'est une partouze qui a mal tourné en quelque sorte. Ainsi, selon le vécu, une « tournante », ça peut être une « partouze » et vice versa, une « partouze », ça peut être une « tournante ». Il y a cette confusion qu'il me semble doit être prise en considération.

LS : Pensez-vous que la « tournante » peut être un miroir grossissant de ce qu'il se passe dans la société ?

YG : Je pense que justement le succès de cette question des « tournantes » et de l'imaginaire que cela a pu alimenter, renvoie sans doute à une manière de réfléchir les rapports entre hommes et femmes à l'aune du prisme de cette violence extrême dans les rapports humains, dans les rapports sexuels, et aussi à la violence que l'on fait porter uniquement sur quelques-uns alors qu'évidemment cette violence peut être partagée beaucoup plus largement.

LS : Concernant les tournantes », en entendez-vous encore parler en 2006 ?

YG : J'ai l'impression mais beaucoup moins aujourd'hui. Il y a eu un moment précis où pendant quelques années par le biais de certaines associations, par le biais de certains films comme *La Squale*, il y a eu une montée en épingle de ce fait divers. Mais c'est vrai qu'on a l'impression que ça a tendance à retomber. Mais en même temps, n'oublions pas que c'est un fait divers. C'est le propre.

Annexe 8B. Entretien avec Ralph Di Marco,

le 27 avril 2007 à Luxembourg, sur le thème :

«Traitements et interventions médiatiques autour des "tournantes" en France.
Du fait divers à la question de l'immigration ?
(2000-2006)»

Ralph Di Marco est au moment de l'étude, journaliste pour le quotidien luxembourgeois *La Voix du Luxembourg* (Groupe Saint Paul) depuis 2002. Il traite principalement de sujets de politique intérieure et d'affaires juridiques nationales.

LS : Dans quel contexte et à quelle période avez-vous entendu parler des « tournantes » pour la première fois ?

RdM : Il y a trois, voire cinq ans [*ndlr* : 2004 ou 2002], je pense, dans un quotidien français, je ne me souviens plus exactement lequel *Le Figaro* ou *Libération*, un des deux. En tout cas, la première fois c'était par un journal de presse écrite et puis peu après bien sûr aussi sur une chaîne hertzienne de la télévision française.

LS : Comment avez-vous personnellement reçu cette information ?

RdM : Dans la mesure où déjà un viol entre guillemets « normal » est un acte horrible, je trouvais que c'est ce qu'il puisse arriver de plus affreux à une femme (à un homme aussi d'ailleurs) mais un viol collectif je crois que c'est multiplier cette horreur par dix. Ça me serrait presque la gorge, je trouvais cela profondément horrible. Dans les médias, il y a cet aspect indéniable : Il faut vendre un sujet. Ce que l'on montre surtout c'est la cruauté des auteurs, les souffrances de la victime. On a souvent montré que voilà, cela se passe dans un milieu défavorisé, violent et qu'il n'a pratiquement pas de chances de s'en échapper. Et aussi, les jeunes filles ont une vie très dangereuse dans ces quartiers-là. C'est ce que l'on a surtout montré.

LS : Quelle(s) est (sont), selon vous la (les) différence(s) entre « viol en réunion » ? « viol collectif » et « tournante » ?

RdM : Il s'agit du terme juridique pour « viol collectif », mais je n'ai toujours entendu parler que de viol collectif. Il s'agirait donc d'une personne dont on fait en sorte qu'elle soit sans défense, et là, on l'oblige à coucher avec plusieurs personnes. Sinon, je ne vois pas vraiment de différence. « viol collectif » et « tournante » sont deux mêmes choses de mon point de vue.

LS : Quelle est votre vision des « violences urbaines » ?

RdM : Ce terme semble être devenu assez courant, mais on se pose rarement la question au fond, de la réelle signification de cette expression. Quand j'entends ce mot-là, je pense tout de suite à une banlieue ou des bandes commettant des actes dans des groupes. Ça peut aller du viol, à des attaques à mains armées, à des agressions... Je pense surtout à des agressions et des viols.

LS : Pensez-vous que la « tournante » soit un phénomène nouveau ?

RdM : Nous pouvons comparer cela avec le phénomène de pédophilie. On en parle depuis une dizaine d'années avec « l'affaire Dutrou » et depuis on en reparle sans cesse, mais il y a déjà eu des actes pédophiles bien avant Marc Dutrou. C'est un traitement médiatique qui semble nouveau. Alors est-ce que c'est pareil pour les viols collectifs ? On en parle beaucoup depuis trois, quatre ans. Avant cette période, on n'en a jamais parlé, alors peut-être que cela a existé, en tout cas, cela n'a pas été médiatisé comme cela l'est aujourd'hui.

LS : Pensez-vous que la « tournante » se pratique essentiellement dans des quartiers populaires français ?

RdM : J'en ai l'impression, mais encore une fois c'est à cause de la médiatisation. On parle plus rarement des « tournantes » dans les quartiers plus favorisés ou « normaux », pour ainsi dire. Mais je pense que cela se pratique aussi entre jeunes qui rencontrent moins de problèmes financiers. Cela se pratique aussi chez eux, mais peut être moins.

LS : Pensez-vous qu'il y a plus de viols dans les quartiers populaires français ?

RdM : Vous voulez dire par quartiers populaires : « pauvres », « défavorisés » ? Disons qu'on en parle plus. Maintenant je n'ai pas d'éléments pour savoir s'il y a plus de viols collectifs dans ces milieux là, mais en tout cas, on en parle plus. J'en ai l'impression, mais je ne peux en avoir la certitude sans l'avoir vérifié !

LS : Avez-vous déjà entendu parler du film La Squale ?

RdM : Je crois qu'il s'agit d'un film d'un réalisateur français qui traite des « tournantes » de façon assez crue et cruellement de la façon dont se passent des viols collectifs, des « tournantes ».

LS : Savez-vous qui est Samira Bellil ?

RdM : Non.

LS : Avez-vous entendu parler de l'association Ni Putes Ni Soumises ?

RdM : Oui, j'ai déjà entendu parler de cette association.

LS : Avez-vous entendu parler de l'association Ni proxos ni machos ?

RdM : Non.

LS : Vous pensez que l'environnement pornographique ait une influence sur la réception médiatique de la « tournante » ?

RdM : Oui. Je pense en effet que cela a une influence. J'ai l'impression qu'il pourrait y avoir l'idée d'un jeu pour des jeunes.

LS : Avez-vous déjà entendu parler de « jeunes de banlieue » dans les médias français ?

RdM : Bien entendu, j'en ai déjà entendu parler. Lorsque l'on entend parler de « jeunes de banlieue », on trouve souvent une connotation négative. Pour moi, un jeune de banlieue, c'est un jeune qui vit dans un milieu défavorisé, pas très beau, un désert de béton en quelque sorte. Lorsqu'à l'époque de Mitterrand on a commencé à construire des habitats sociaux, de nombreux sociologues ont mis en garde contre l'éclosion de ce qui deviendrait des « cages à lapins ». Pour moi, la banlieue, c'est un peu cela, et un « jeune de banlieue », c'est un jeune qui évolue dans ce milieu.

LS : Quels « profils » selon vous ont les auteurs des « tournantes » ?

RdM : Le type de personnage ? Pour ce qui est de son âge : entre 12 et 22 ans, adolescent, pré adolescent, jeune adulte. Je me le représente assez violent, très frustré de n'avoir de moyens financiers pour une relation avec une professionnelle, frustré aussi peut-être parce qu'il n'a pas le physique, peut être aussi frustré dans la mesure où il évolue dans un milieu fait de violence. Et c'est avec un recours à la force, qu'il va ainsi tenter de se procurer ce qu'il veut d'un point de vue sexuel.

LS : Quelles sont selon vous les origines des victimes ?

RdM : À mon avis, il n'y a pas de spécificité, de type pour les victimes. Cela peut être des Françaises aussi bien que des filles de nationalités étrangères. Et pour ce qui est des auteurs, je pense que c'est la même chose. On dit souvent que les « tournantes » se déroulent en banlieue. De ce fait, les banlieues sont constituées de populations hétérogènes, donc les auteurs et les victimes, cela doit être *idem* : des Français et des personnes de nationalité étrangère.

LS : Comment vous représentez vous les endroits où se déroulent ces viols ?

RdM : Des arrières cours, des garages, des bâtiments délaissés. Dans le cadre de mes études à Nice [ndlr : études de communication et de journalisme], j'ai entendu parler de viols collectifs qui se déroulaient dans des caves aménagées. En me renseignant sur l'histoire, j'ai entendu dire qu'il s'agissait d'un homme qui avait séduit une fille tombée sous son charme. Il faut savoir que dans les banlieues, comme les familles peuvent être constituées d'une dizaine de personnes qui vivent dans un appartement de 60m², les jeunes n'ont pas forcément une pièce pour eux, donc n'ont pas l'occasion d'amener leur petite amie chez eux. Donc ils aménagent des garages pour avoir des moments intimes. Justement, le jeune homme dont je parlais auparavant avait amené cette fille dans un garage et à un moment donné, il y a ses copains qui sont arrivés. Et voilà comment s'est déroulée l'histoire du viol collectif.

LS : Entendez-vous encore parler de « tournantes » aujourd'hui ?

RdM : Beaucoup moins qu'à une certaine époque où l'on en entendait beaucoup plus parler. Alors que depuis un certain temps, c'est comme si c'était devenu, pas vraiment quelque chose de « normal », mais on a l'impression que cela choque un peu moins les gens donc du coup on en parle moins. Donc dans les médias, ce qui choque, ça fait vendre : les chiens écrasés. Lorsque l'on s'habitue à quelque chose en tant que lecteur, cela choque moins et donc dans une relation de cause à effet moins de chocs équivaut à moins de médiatisation.

LS : Pensez-vous que la tournante soit plutôt un fait divers ou un fait de société ?

RdM : Un fait divers ? Je pense que c'est un peu une façon trop légère de présenter la chose. Je dirais que c'est plutôt un fléau. Un fait divers, c'est un événement ponctuel tandis que les viols collectifs, cela fait quelques années qu'on en parle. C'est quelque chose qui s'est instauré dans la durée. Je pense plutôt qu'il s'agit d'un fait de société qui trouve son origine dans plusieurs sphères. Peut-être l'espace médiatique, le fait que des jeunes regardent des programmes à caractère de plus en plus violents et à caractère pornographique. Des films qui banalisent la violence et qui banalisent aussi des viols.

LS : Qu'est-ce que l'intégration en France ?

RdM : Pour ce qui est de définir la notion d'intégration en France ? Pour ma part : un échec. Un échec à 90%. Plusieurs réponses ont tenté d'être apportées à ce problème, dont celle de la « discrimination positive » (*positive action* aux États-Unis). Le fait, d'établir des quotas avec des motivations telles que de mettre un certain nombre d'étrangers, de telle immigration, dans un corps de métier donné. Ça a peut-être porté ses fruits pour quelques professions, comme par exemple la police. Le problème, il faut aussi que les jeunes veuillent travailler dans les corps de métier qu'on leur propose pour pouvoir s'intégrer. Car, le cas échéant, c'est plus facile de travailler et de gagner de l'argent en dealant de la drogue, plutôt que de se lever tôt le matin et de revenir après une journée de travail à contrecœur et payé faiblement. Pour ce qui est de l'intégration, je n'ai pas la prétention d'apporter des réponses de politiciens. Néanmoins, je reste sur l'idée que l'intégration en France est un échec. Un dernier facteur qui suscite ma réflexion pour ce qui est d'une approche comparative entre la France et le Grand Duché de Luxembourg : ces pays sont forts différents historiquement. Le Luxembourg n'a jamais eu de colonies donc nous n'avons pas de responsabilités envers l'Algérie ou d'autres pays. La France avait sa part de responsabilité qu'il fallait assumer par la suite. De ce point de vue là, c'est difficile de réellement comparer la notion d' « intégration ».

LS : Selon vous, pourquoi certains médias traitent des causes de la pratique des viols collectifs dans les quartiers populaires ?

RdM : Pour parler de l'échec social ? C'est certainement une des causes qui amènent des jeunes à faire ce genre de choses. Pour le viol collectif : qu'est-ce qui peut amener à pousser un jeune à commettre un viol collectif ? La frustration, le sentiment d'impunité ? Il va pouvoir recommencer étant donné que la loi peut être plus ou moins stricte. Étant jeunes, souvent mineurs, ils savent que rien ne peut leur arriver ou du moins, ils le pensent. Cela peut être une des raisons. Une autre raison : le fait de vivre dans un milieu violent où il faut s'affirmer et dans lequel on est confronté à de la violence au quotidien, alors on croit que l'on peut tout obtenir par la force. Que c'est cela la vie... Mais cela ne fonctionne pas comme cela. Une autre raison : Peut-être une éducation. Une éducation ratée des parents qui ne se sont peut-être pas occupés de leur enfant, à qui ils n'ont pas donné de valeurs morales et sociales. Du coup, les enfants vivent souvent dans la rue. Seulement, ce n'est pas dans la rue que l'on apprend les justes valeurs.

Cela n'existe certainement pas que dans « le monde de la rue ». Cela doit aussi et sûrement exister dans d'autres milieux sociaux. Et pour d'autres tranches d'âge. Malheureusement, ce genre d'abus peut aussi se pratiquer sur des jeunes enfants.

LS : Avez-vous déjà couvert un procès de viol en réunion à Luxembourg ?

RdM : Jamais. Et je n'en ai jamais entendu parler en tout cas, jamais au Tribunal.

LS : Avez-vous déjà traité d'un procès de viol alors ?

RdM : Je couvre précisément en ce moment un procès « patiente contre docteur ». La patiente d'un médecin généraliste a porté plainte contre lui. Elle l'accuse de l'avoir violé lors de consultations à domicile. Mais on a très vite compris qu'il y a des choses qui ne collaient pas et surtout, notamment le fait que la victime après le « viol » entre guillemets, a continué à consulter ce même médecin à trois reprises. En fait, c'était déjà quelque chose de très surprenant, et puis il y avait autre chose. Par exemple, lors de cette consultation à domicile, elle a fermé la porte à clef, quand son mari a frappé à la porte, au lieu de crier « au secours, il me viole », elle a dit « un instant » donc ce sont des choses vraiment assez bizarres. Aussi, j'ai cru comprendre entre les lignes que le prévenu c'est plutôt lui la victime. Car il faut savoir que le médecin n'a jamais nié avoir eu de relation sexuelle avec cette femme, mais il a nié le viol. À mon humble avis, il n'y a pas eu de viol. C'était la revanche d'une femme qui était tombée amoureuse de son médecin. À un moment cet homme marié a cédé à ses avances. Il a regretté par la suite. Il l'a repoussé et elle n'a pas supporté.

LS : Vous pensez que ce procès n'est que fabulations d'une « pseudo victime » ?

RdM : Cette femme s'est portée partie civile. Dès lors, le juge d'instruction ouvre une enquête. Cela n'engage que moi, mais ce qui semble incompréhensif et même incroyable c'est que la Chambre du Conseil qui décide donc s'il y a lieu d'un procès dont l'audience est publique ou pas a décidé qu'il doit y avoir procès. Et là, on peut quand même se poser des questions ; cet homme qui à mon avis semble innocent, sa réputation va prendre un sacré coup. Dans son malheur, il a le crédit de travailler dans un cabinet médical, mais s'il travaillait à son propre compte, s'il avait son propre cabinet, je pense qu'il serait dans de sales draps alors qu'il n'a certainement rien fait de condamnable...

LS : Avez-vous déjà entendu parler de l'affaire d'une jeune femme de 23 ans qui disait s'être fait violer en « tournante » dans un RER de banlieue parisienne ? (Juillet 2005). En tant que journaliste qu'avez-vous pensé de cet empressement médiatique à diffuser une information telle ?

RdM : Je me souviens de ce fait divers, de cette histoire d'agression où finalement il n'en était rien. Je trouvais que cette histoire s'est quand même résolue assez vite. Ça n'a pas duré très longtemps. Je pense que les médias, les enquêteurs et les psychologues de la police ont fait un bon travail. J'étais agréablement surpris par l'issue de l'histoire. Par contre, j'étais surpris aussi que ça puisse arriver parce qu'on se pose la question de la source, de la fiabilité de l'information. On n'a pas le temps de savoir si c'est la vérité ou non. Quand on a une info comme cela, il faut la passer tout de suite. Après si ce n'est pas vrai, il faut démentir tout aussi vite. On ne peut pas ne pas passer quelque chose juste en invoquant que peut-être que ce n'est pas vrai. Il faut toujours vérifier ses sources. Les médias, ont fait leur travail : une femme a dit s'être fait agressée, ce ne sont pas les médias qui l'ont dit, mais il me semble que les médias ont dit (enfin, je l'espère) : elle a dit qu'elle s'était fait agresser dans le métro par des agresseurs maghrébins, noirs, etc. Mais ils n'ont pas dit que quelque chose s'est passé, ils ont dit que cette femme a dit cela, ils ont relaté ses propos et ensuite ils ont dit que les propos de cette femme étaient faux.

LS : En tant que citoyen luxembourgeois, pouvez-vous nous expliquer votre vision de ce traitement médiatique des « tournantes » ?

RdM : Pour ce qui est du Luxembourg, on a vite fait le tour, car apparemment, ça n'existe pas aux yeux de la Justice. En France, comme on l'a déjà dit auparavant, on en a beaucoup parlé à un certain moment et maintenant, on en parle beaucoup moins. Alors est-ce qu'il en existe moins ? Est-ce qu'il y a plus de sécurité ? Est-ce qu'il n'existe plus de « tournantes » ? À mon avis, il en existe toujours autant, mais elles sont beaucoup moins médiatisées. Voilà, c'est peut-être aussi parce que moins de personnes portent plainte ? Si j'étais journaliste français, je trouverais que sur un plan national, il serait intéressant de vérifier des chiffres en ce qui concerne les « tournantes », combien est ce qu'il y en a eu ces dernières années ? Et comparer avec la médiatisation et faire une analyse là-dessus. Ce serait un bon reportage pour un magazine ou un quotidien, je pense.

Annexe 8C. Entretien avec Karine Darbellay

le 14 septembre 2006 à Genève, Suisse, sur le thème :

«Traitements et interventions médiatiques autour des "tournantes" en France.
Du fait divers à la question de l'immigration ?
(2000-2006)»

Karine Darbellay est assistante au Département de Sociologie à l'Université de Genève. Elle prépare actuellement une thèse de doctorat déposée en juin 2005 aux sciences de l'information et de communication de l'Université de Neuchâtel.

Son projet de recherche s'intitule : *Emergence dans l'espace public médiatique des associations musulmanes issues de la migration, contre-discours et centralité des rapports sociaux de sexe : le cas de la Suisse* sous la co-direction d'Antoine Maurice et Annik Dubied.

Linda Saadaoui : *Avez-vous déjà entendu parler des « tournantes » ?*

Karine Darbellay : J'ai beaucoup entendu parler des « tournantes » comme spécificité française et puis notamment à travers l'émission de Daniel Schneidermann « Arrêt sur images » qui revisitait le mot « tournante ». C'est aussi un sujet qu'on a abordé en Suisse romande, mais souvent dans l'actualité française.

LS : *La « tournante » est ce pour vous plus un fait divers ou un fait de société ?*

KD : Pour moi, c'est un fait divers qui est instrumentalisé dans le but d'une politique globale de l'immigration, de l'intégration des maghrébins d'après ce que j'ai compris des analyses des médias. C'est un fait divers qui est utilisé comme phénomène de société afin de stigmatiser une partie de la population. J'ai aussi entendu que le viol collectif n'était pas propre à la société maghrébine, mais que c'était aussi dans la société française. Donc, c'est un fait divers, mais pour moi, instrumentalisé.

LS : *La « tournante » serait un phénomène nouveau ?*

KD : Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais à un moment il a été utilisé parce qu'il permettait à certains politiciens, ou même à certains médias d'en faire leur fond de commerce : de vendre des journaux, de donner de l'audience à des émissions...

LS : *Quelle différence faites-vous entre « viol en réunion », « viol collectif » et « tournante » ?*

Je préfère utiliser l'expression « viol collectif », en imaginant une fille avec plusieurs garçons. Les garçons passent au fur et à mesure sur la fille qui peut être consentante comme récalcitrante et ça ce n'est pas forcément un critère pour désigner un viol collectif.

LS : La « tournante » peut elle s'apparenter à un rite initiatique ?

KD : Il s'avèrerait que les hommes ayant participé à des VC, ce serait simplement pour faire comme les autres. Un rite initiatique, c'est possible qu'on l'entende comme ça mais c'est plus a priori un mouvement d'appartenance groupal qui fait qu'à partir de ce moment-là, on appartient à un groupe, on l'a fait. En étant passé par là on appartient à un groupe et l'on serait reconnu envers certains groupes.

LS : Comment se construit l'image de la victime de « tournante » ?

KD : On construit le portrait d'une victime dans un cadre particulier. Donc, c'est vrai qu'on stigmatise le viol collectif dans le milieu maghrébin, c'est-à-dire, immigré en France. Je ne crois pas avoir entendu de jeunes filles françaises victimes de maghrébins. Dans ma perception, une adolescente en recherche d'identité et qui, par une appartenance ou un désir d'appartenance à certains groupes en passent par ce genre de pratique. Pour moi, ce ne serait pas l'origine la première à observer, mais plutôt l'approche psychologique de recherche d'identité d'une adolescente, quelqu'un qui se cherche, quelqu'un qui a besoin de repères, d'appartenance à des groupes qui promeuvent ce genre de pratiques.

LS : On dit que les agresseurs de plus en plus jeunes et de plus en plus violents...

KD : Il faut prendre de la distance avec l'image véhiculée par les médias. Beaucoup de recherches se font sur la sexualité des adolescents comme, par exemple l'étude « Les machos du préau », on interroge les jeunes de 16, 17 ans sur leur perception de la sexualité. On s'intéresse à la question de la consommation de la pornographie. Ils ont une conception complètement erronée des relations avec une fille. Ils sont très partagés, ils sont doubles. D'un côté, ils disent « oui, on sait très bien que ce n'est pas comme ça la réalité » et après son contraire parce qu'on n'a pas envie de relation stable, c'est quelque chose de très intéressant à voir.

LS : L'environnement pornographique serait-il responsable ?

KD : C'est une influence pas forcément directe. D'un côté, ils consomment parce qu'ils aiment bien consommer ça. Ça peut être un peu extrême comme la zoophilie ou la scatophilie, des choses assez « hard » ce qui est nouveau depuis les débuts du porno. Avant, on consommait de la pornographie maintenant c'est de la pornographie de plus en plus dure. Maintenant, je ne suis pas sûre que la grande partie des adolescents qui regardent cela aimeraient pratiquer ce genre de choses. Ils trouvent cela dégueulasse, c'est quelque chose qu'ils n'aimeraient pas faire, par contre, on aime voir... Je ne pense pas que le porno ait une influence directe sur le comportement.

LS : Avez-vous déjà entendu parler de Samira Bellil ?

KD : J'ai entendu des émissions de débats télévisés en France. Ce genre de livre, juste le fait d'utiliser le mot « tournante », ça me déplaît. C'est un produit « Dans l'enfer des tournantes », on vend l'histoire d'une victime de viol collectif même pas appelé « tournantes » à l'époque ! Ce n'est pas forcément un livre que j'ai envie de lire. Ce que je voudrais, c'est qu'il y ait une enquête de fond qui dépasse ce genre de fait divers, en fait. Si une information est divulguée sur le phénomène, je ne suis pas sûre que cette histoire, celle de Samira Bellil, soit la bonne information. Tout comme d'autres récits ne peuvent pas être des sources essentielles. D'autres

donnent leur point de vue subjectif dans un récit de vie, c'est un point de vue sur une réalité, réalité qui est déformée, qui est déviée, qui justement donne une image qui n'est pas forcément positive de toute une communauté. On le voit bien pour les musulmans, les jeunes maghrébins des banlieues.

LS : Et de Ni Putes Ni Soumises ?

KD : NPNS a pris des positions par rapport à la prostitution et à sa réglementation. Pour moi, NPNS s'est discrédité dans la mesure où ils avaient pris une position plutôt contre au départ ? Puis soudain, NPNS s'est rallié au parti socialiste et leur discours a totalement changé de position. Pour moi, ce sont des stratégies politiques, un parti qui change de veste de cette manière-là n'est pas crédible. D'autre part, elles ont un point de vue qui alimente les extrémismes qui n'est pas un point de vue qui s'engage à la discussion, mais qui est beaucoup trop tranché pour pouvoir être positif. C'est la raison pour laquelle je perçois l'association comme cela. Et que je ne la suis pas du tout dans son raisonnement ou sa démarche.

LS : Comment est construite l'image des femmes de l'immigration en France ?

KD : La place des femmes maghrébines dans la société en France est devenue un enjeu politique. Sont-elles intégrées ou pas ? Si elle a le voile, elle n'est pas intégrée et aussi une instrumentalisation de la femme entre deux tensions. D'une part la société d'accueil, on lui demande d'enlever le voile et d'épouser un Français et de l'autre côté, la loyauté envers la famille. Elle essaie de garder certaines traditions de sa famille. Ce qui montre, une place délicate et difficile qui est de relancer la loyauté avec ses parents pour pouvoir être acceptée dans une société alors que de toute façon, il y a discriminations à l'embauche, elle n'aura jamais les mêmes chances qu'une jeune femme française de trouver un emploi. On place ces jeunes filles dans un double bind dans lequel dans tous les cas, elles sont perdantes. Personnellement je préfère la politique en Suisse plus ouverte.

LS : Et le livre de Laurent Mucchielli (2005), vous en avez entendu parler ?

KD : Je ne l'ai pas lu, mais j'ai entendu parler dans les milieux féministes que je côtoie comme un contre-exemple donc comme un livre qui vraiment se fourvoie sur ce phénomène là, et qui se plante complètement dans l'interprétation. Maintenant c'est l'écho que je perçois dans certains milieux féministes. C'est peut-être quelqu'un qui passe à côté de l'interprétation sociologique du phénomène.

HUITIEME PARTIE : ILLUSTRATIONS/ CARICATURES

Annexe 9A. Et si ça leur donnait le goût des tournantes ?



Illustration du dessinateur Cabu pour *Jeunes, Médias, Violence* (Jehel, Frau-Meigs, 2003 : 41).

Annexe 9B. Je suis pas d'humeur à parler des tournantes

os: la spirale de l'ultraviolette». On ne sait
quel superlatif trouver. Constitué
ntiellement d'une collection de
s divers évoqués en une ou
x phrases, à la façon de
cains montages
visuels, le pro-

ments l'a sauvée. Elle aurait été victime
d'une tentative de racket de la pa
d'une gamine de son âge.
L'article évoque ensui
l'« irruption des arm
à feu » en France

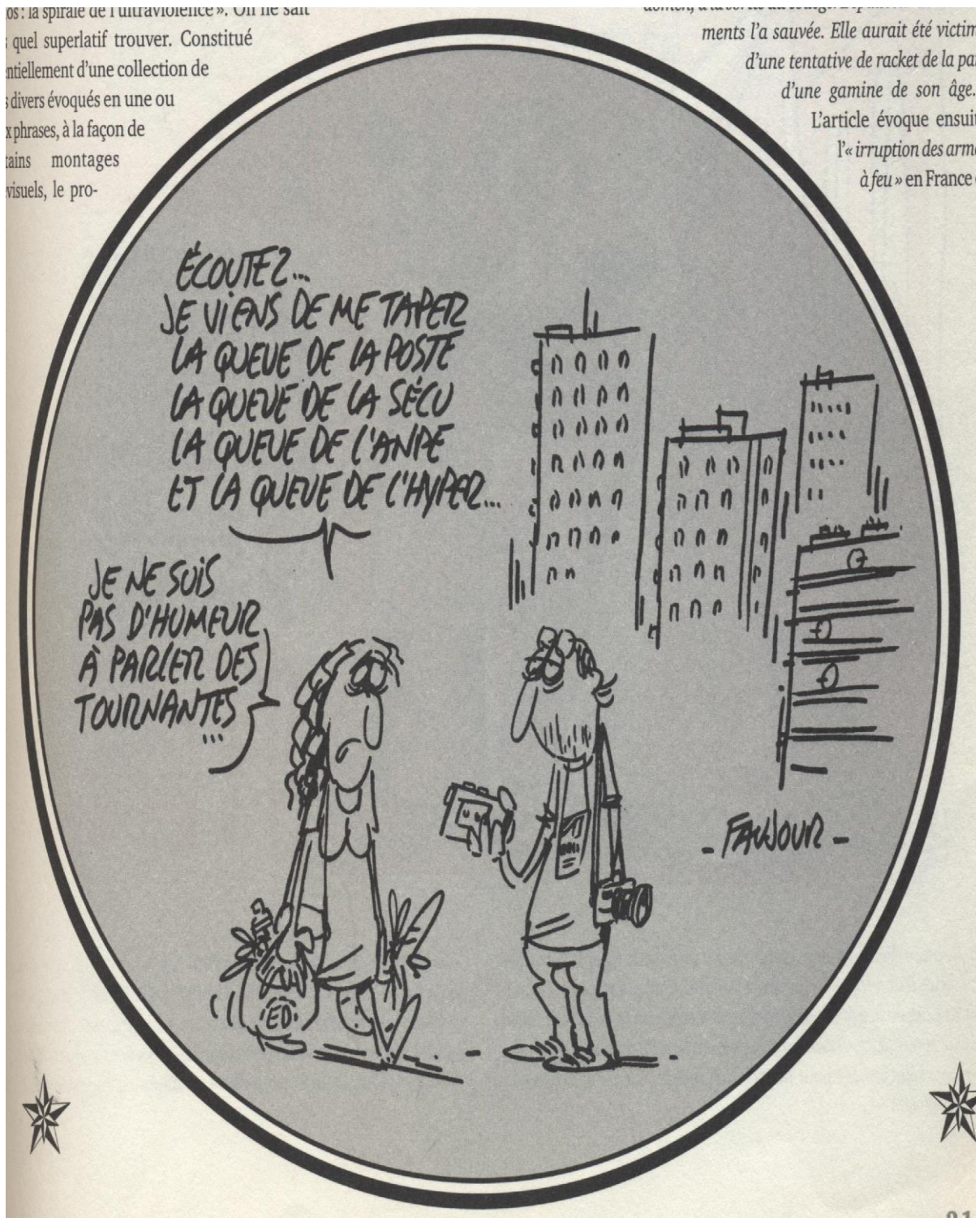


Illustration pour l'*Almanach critique des médias* (Cyran, Ba, 2005 :215) par le dessinateur Faujour.

Annexe 9C. Pas un jeune de cités n'échappe à ce genre de tournantes



Illustration pour l'*Almanach critique des médias* (Cyran, Ba, 2005 : 219) par le dessinateur Faujour.

Annexe 9D. « Allo, Charlie ? Je tiens la Une ! »



Illustration pour *l'Almanach critique des médias* (Cyrano, Ba, 2005 :222) par le dessinateur Captain Cavern.

Annexe 9E. Les tournantes bourguignonnes



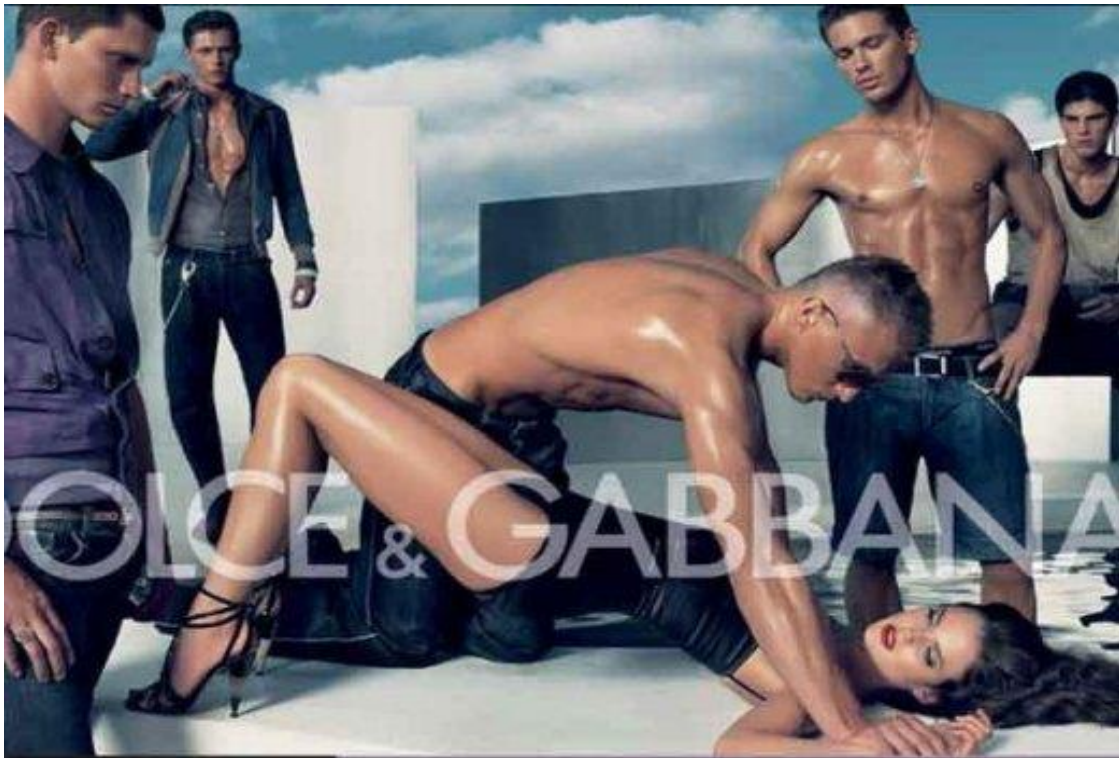
Illustration pour l'*Almanach critique des médias* (Cyran, Ba, 2005 : 216) par le dessinateur Placid.

L'ente des tournantes...



Illustration pour *l'Almanach critique des médias* (Cyran, Ba, 2005 : 220-221) par le dessinateur Lolmède.

Annexe 9F. Dolce & Gabbana : la pub porno chic



Publicité de Domenico Dolce et Stefano Gabbana (D&G) pour la collection de prêt-à-porter printemps/été 2007

Couverture et pages 76 à 82.

www.hebdo.ch

L'Hebdo

FRS 5.- N° 47 SEMAINE DU 23 NOVEMBRE 2006

**HAUSSE DE LA REDEVANCE
L'HEBDO RÉPOND
À LA TSR**

 **DJIAN** «Je vous demande de marcher à côté de moi» p. 96
TURQUIE La question qui divise l'Europe p. 16
DIPLOMATIE Pourquoi les Suisses échouent p. 52

VIOLS COLLECTIFS DEMAIN VOTRE FILLE?

- Le profil des victimes potentielles
- Viol de Zurich: témoignages exclusifs
- Parents: comment réagir face à la hausse des risques

1 publication Ringier
4,7

DANS LA RUE

Pour se faire accepter dans des groupes de garçons, les filles des cités ont deux solutions: soit elles se comportent comme des mecs en étant très agressives, soit elles cèdent aux avances et se font une réputation de filles faciles.



Viols collectifs

Comment elles deviennent victimes

Les abus sexuels commis par des adolescents se multiplient.

Mais qui sont les victimes potentielles de ces violences?

Paul Ackermann dresse leur portrait.



ment. N'importe quelle fille peut faire partie de cette catégorie.» Jusque-là, rien de nouveau. Mais le psychologue s'empresse d'ajouter un autre type de proie: la fille influençable, dont les parents sont débordés et qui a une «pauvre» estime d'elle-même. Celle-ci «ne consent pas, mais ne refuse pas non plus», dit-il. «Formatée par la pornographie à laquelle elle est exposée à haute dose, elle s'attend à être traitée comme un objet, en déduit qu'il est normal d'être traitée ainsi et évacue donc son propre désir. Ce profil émergeant augmente les risques de viols.»

IMAGE DE SOI Cette nouvelle catégorie d'adolescentes «à risque», Isabelle Chatelain l'observe aussi: «Une fille qui a déjà subi une agression sexuelle ou même des violences à la maison devient "à risque" car elle a une mauvaise image d'elle-même.» Ainsi, beaucoup de jeunes filles accepteraient de subir des actes sexuels par peur d'être abandonnées par leur copain. «Elles sont en recherche désespé-

«La fille est amoureuse et le copain abuse de sa confiance en lui imposant d'autres garçons.»

Isabelle Chatelain, travailleuse sociale pour Viol-secours

rée d'affection.» Au point où elles en sont, ces proies en puissance n'ont plus la force de se battre et se contentent du garçon qui veut bien d'elles. «À l'adolescence, beaucoup de filles très mignonnes se trouvent grosses ou laides, explique Isabelle Chatelain. Ces complexes les rendent vulnérables.»

Même constat pour Alexandra Magnin, monitrice dans le cadre du Bus Prévention Parc (BUPP) qui sillonne les communes de Lancy, Onex, Bernex, Confignon, Avully et Avusy (GE). Elle remarque que l'âge des victimes se situe souvent autour des 13 ans, l'âge auquel les filles entrent au cycle secondaire. «Pour se faire remarquer et accepter dans des groupes de garçons plus âgés, certaines d'entre elles cèdent aux avances. Ce n'est de loin pas le cas de toutes les filles, mais celles qui sont naïves et pour lesquelles ça va mal à la maison feraient n'importe quoi pour être acceptées dans leur nouvelle école. Les mecs leur demandent des fellations dans la cour et elles le font.»

Le petit jeu malsain peut donc virer au viol. Car, selon Viol-secours, dans les tournantes, la contrainte est souvent psychologique. «La fille est amoureuse du garçon et le garçon en profite, explique Isabelle Chatelain. Il lui donne rendez-vous dans un lieu, abuse de sa confiance et lui impose d'autres garçons. Elle est piégée, seule parmi plusieurs mecs et ne sait pas comment réagir.» Pour lutter contre ces abus qui se passent sans

violence physique mais avec un conditionnement mental préalable, Viol-secours organise des cours d'autodéfense qui intègrent une dimension psychologique. «Il faut leur faire intégrer le fait qu'elles ont le droit de se défendre. Une intimidation est déjà une contrainte. Les garçons menaceront par exemple de répéter partout que la fille couche si elle ne cède pas.» Et le cercle vicieux de la mauvaise réputation commence. Olivier Guéniat, chef de la Police de sûreté neuchâteloise, raconte que depuis que la technologie est au service des tournantes, les abuseurs filment en plus leurs exploits avec leurs téléphones et peuvent ensuite apporter une preuve qui détruit définitivement la renommée de la victime.

Alexandra Magnin remarque également que «les garçons croient qu'ils peuvent traiter ces filles comme dans les clips de MTV ou les films pornos qu'ils téléchargent sur leur natel». Le rôle de la pornographie dans cette course à la sexualité débridée

gine culturelle des parents. Résultat, les garçons prennent beaucoup de place, et pour faire accepter dans ces groupes, les filles sortent ont deux solutions: soit elles se comportent comme des mecs, soit elles cèdent aux avances et se font une réputation de faciles.»

SOUS LE COUVERT DU RESPECT Le mépris de la femme est une autre conséquence d'une éducation fondée sur le patriarcat et par laquelle beaucoup de jeunes agresseurs sont nés, comme à Zurich où plus de la moitié des violeurs étaient d'origine balkanique, sont exposés à des ambiances, que ce soit à la maison ou dans leur quartier, où la femme est clairement soumise, constate Olivier Guéniat. Les mères ne sont pas du tout «féministes», dans le sens où elles n'enseignent la valeur et le respect qui leur sont dus.»

Isabelle Chatelain remarque: «C'est ce choc culturel. Pour elle, l'immigré va de pair avec de mauvaises conditions de vie, des frustrations et un sentiment d'être rejeté qui poussent certains hommes à se comporter en caïds. La confrontation de ces attitudes avec la pornographie peut produire un choc et induire des comportements inacceptables. L'intégrisme mélangé à une exaltation libertaire déstabilise.» Résultat, la femme est perçue «soit comme une pute, soit comme une vierge». Pour Isabelle Chatelain ces notions trouvent un terreau favorable en Suisse. «Quand ils sont mis en contact avec ces idées, les jeunes d'ici pensent vite la même chose.»

Sous couvert du respect de la mère, de la sœur et de la vierge, certains garçons pensent donc pouvoir faire n'importe quoi aux filles qui sortent de chez elles. Un autre facteur aggravant pour les quartiers populaires est le chômage. Selon Humberto Lopes, «la majorité des jeunes vont bien mais certains d'entre eux sont en rupture de travail et ne trouvent pas d'emploi et s'ennuient. Ils peuvent commencer à faire des bêtises pour voir ce qui se passe dans les banlieues françaises et veulent faire la même chose, prendre le même style. D'où l'idée des tournantes. En contrepartie, dans les communes semi-rurales, les garçons et les filles se mélangent très bien.»

Deux solutions se dégagent de ce constat: pour lui: parler avec son voisin et parler à son enfant. «Il faut se connaître, comme dans les plus petites communes. Les parents peuvent parler de sexualité avec leurs enfants pour que ces derniers ne construisent pas la conception de la sexualité sur la seule base des images pornographiques qu'ils voient sur le web. Quand arrivent les cours scolaires d'éducation sexuelle, ils rigolent.» | www.viol-secours.ch (022 344 42 42)



PAROLES DE FILLES «C'EST BÂTARD DE FAIRE ÇA!»

Bernex, Parc de la Mairie, une bande de copines âgées de 14 à 15 ans s'apprête à partir pour le concert de Diam's à l'Arena. Célia, Fanny, Gaëlle, Jenna et Hind réagissent au viol collectif de Zurich.

Gaëlle: «C'est bâtard de faire ça! Ça traumatise la fille et ça bousille son adolescence. Mais c'est aussi irresponsable de la part des parents de laisser leur fille de 13 ans aller chez son copain.»

Fanny: «C'est typique, les mecs font n'importe quoi pour ne plus être puceau, pour s'en vanter vers les autres. Ils ne le font pas parce qu'ils en ont envie et en tout cas pas pour le plaisir de la fille. Les mecs le font par fierté. Ils vont vers celles qui ont une réputation

de mytho. C'était peut-être le cas à Zurich mais ce n'est pas sûr. Elle n'avait sûrement pas le choix. Que veux-tu faire quand autant de gars se pointent? Mais quand on a une réputation de fille facile, les mecs croient qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Eux ils disent que si elle est en mini jupe, c'est qu'elle veut.»

Célia: «Il y en a une ou deux au cycle qui ont cette réputation. Et tout le monde le sait. Elles couchent pour faire grande.»

Jenna: «Je ne pense pas que ce genre de tournante arrive à Bernex. Ici, on est toujours ensemble, tout le monde se connaît. Et tout le village serait au courant si quelque chose se passait. Mais parfois, quand on va ailleurs, des mecs nous abordent, nous demandent si on veut les suivre. A Onex, il paraît qu'il y a eu des agressions, les filles n'osent pas sortir. Il faut se connaître entre jeunes pour que ce genre de truc n'arrive pas.»

Hind: «Moi, je ne trouve pas bien d'avoir des relations sexuelles à notre âge. Mais j'ai entendu que même à Bernex il y a des filles qui se sont fait agresser sexuellement par des mecs.»

Gaëlle: «Parfois, on n'a pas le choix de voir des choses comme ça. Sur MSN par exemple, il y a des gars qui se masturbent devant leur webcam. En groupe, ça nous fait marrer, mais toute seule, ça met plutôt mal à l'aise.»

«ELLE NE DISAIT PAS OK, MAIS ELLE SE LAISSAIT FAIRE»

A Onex, une cité en banlieue de Genève, les discours se font plus «hard». Jessica* (17 ans), Laure* (15 ans) et Daria* (15 ans) traînent dans une cour d'école.

Jessica: «Je suis déjà dépassée par les petites de 12 ans. Elles parlent de sexe dès qu'elles arrivent au cycle.»

Laure: «Elles veulent faire grande, portent des talons à l'école.»

Daria: «J'ai entendu parler de tournantes à Genève. Mais c'était des filles qui provoquent. L'une d'entre elle avait 13 ans. Elle ne disait pas OK, mais elle se laissait faire. Et quand la fille est d'accord, on appelle plutôt ça une partouze. Ces petites, elles font ça pour se faire respecter, mais moi je crois qu'il faut d'abord se respecter soi-même.»

Jessica: «Des exemples, j'en connais quelques-uns. Ma copine

Rebeca H. a 16 ans. Elle s'est fait tourner par 5 Albanais-NEM. Elle sortait avec l'un d'entre eux et il lui a proposé de coucher. Elle s'est retrouvée toute nue dans le lit quand les potes de son copain sont arrivés. Elle ne pouvait rien faire. Et ensuite elle a eu peur et honte, donc elle n'a rien dit à ses parents ou à la police. Elle ne voulait pas avoir une sale réputation dans le quartier.»

Laure: «Il faut dire qu'elles branlent les gars les uns après les autres et après elles se plaignent d'être traitée de pute.»

Daria: «Depuis un ou deux ans, les filles de 12 ans portent des pantalons moulants et transparents ou des mini-jupes. Elles font tout pour être comme les grandes. Moi je voulais fumer à 12 ans. Elles, elles draguent les mecs de 18 ans et elle se frottent sur eux en boîte.»

* prénoms modifiés. ▶



LE COLLÈGE Quatre des treize agresseurs suivaient les cours de cette école de Buhrain (ZH).

SEEBACH, BANLIEUE ZURICHOISE, UNE SEMAINE PLUS TARD

Près de Zurich, une jeune fille de treize ans a été violée par une bande de treize garçons d'origine étrangère. Reportage sur les lieux des faits. Révélations.

«Mon fils est un bon gars, il vient de commencer un apprentissage, il est travailleur. Jamais il n'aurait participé à un viol, et d'ailleurs je ne sais pas ce qui s'est réellement passé. Il va bientôt sortir. La police le croit; il doit patienter quelques jours pour que l'enquête soit terminée. Il a peut-être déjà eu des rapports sexuels avec Myriam*, mais dans un autre cadre.»

Sur le pas de sa porte, au deuxième étage d'un immeuble de Seebach, dans la banlieue de Zurich, la mère de l'un des treize adolescents soupçonnés d'avoir participé au viol collectif d'une jeune fille de treize ans est dans tous ses états. A côté d'elle, son fils aîné lui donne des consignes en italien. Elle serait prête à prendre la défense de son cadet plus longuement, mais il ne veut pas qu'elle parle à la presse. Et, apparemment, le jeune homme âgé d'une vingtai-

ne d'années a de l'emprise sur sa mère. «Notre avocat nous conseille de ne pas en parler. Il faut que cette affaire arrête de faire la une de tous les journaux suisses. Il faut cesser d'en parler. Plus nous donnerons de renseignements, plus on en parlera.»

SE TAIRE POUR FAIRE OUBLIER. Ne plus parler pour que le silence retombe sur ce quartier de Zurich? Les choses ne sont pas si simples. Les événements sont assez graves pour que l'affaire du viol collectif de Seebach fasse la une des médias depuis plusieurs jours.

Jeudi 16 novembre, la police donnait une conférence de presse pour annoncer le calvaire d'une écolière de treize ans: mise sous pression, l'adolescente a été abusée sexuellement, violée et battue, plusieurs jours de suite, par treize garçons, âgés de 15 à 18 ans, qui ont agi par groupe de deux ou trois, voire par-

fois huit. Trois des auteurs ont filmé les scènes avec leur téléphone portable. Parmi eux, le petit ami de la victime, un Macédonien qui, apparemment, n'a pas hésité à offrir sa copine à ses congénères.

Six des protagonistes détiennent un passeport suisses, après avoir été naturalisés récemment. En fait, ils sont d'origine turque et balkanique. Le reste de la bande provient de la Serbie-et-Monténégro, de Macédoine, d'Italie, de la République dominicaine et de Bosnie-Herzégovine. Les faits se sont déroulés dans l'appartement des parents de l'un des violeurs, âgé, lui, de dix-huit ans – ils étaient partis en vacances.

HARCÈLEMENT CONTINU Originaire du Kosovo, son père est arrivé en Suisse voici vingt-deux ans; son fils l'a rejoint il y a cinq ans seulement. Interviewé par le quo-

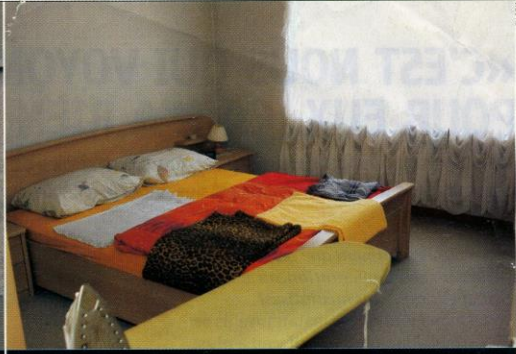
tidien alémanique *Blick*, le père du jeune homme prétend que c'est la première fois que son «sortait» avec une fille. «Il ne sait pas qu'elle était si jeune. Je crains qu'il l'ait rencontrée dans une fête. Ou peut-être que tout s'est passé par internet et la Webcam. Il avoue également se sentir fier: «Peut-être aurais-je dû parler de tout cela avec mon fils.»

A qui la faute? Difficile de donner une réponse. La chose est sûre, quelques-uns des protagonistes faisaient fort du harcèlement sexuel. Assis devant un verre de thé à la pêche au coin-restaurant du supermarché qui jouxte la Schaffstrasse, Samantha* et Celi sont toutes deux âgées de 15 ans.

Elles fréquentent la même école que la victime. Elles connaissent certains des violeurs. Samantha a même été assaillie pendant un certain temps à côté de l'un d'eux: «En fait, il n'arrêtait pas de me harceler; il essayait tout le temps de me toucher les fesses dans les couloirs ou hors des murs de l'école. Je m'étais plainte à la maîtresse mais elle ne m'a pas grand-chose», prétend la jeune fille. Qui interprète: «Je c-



LE QUARTIER C'est dans ce bâtiment de Seebach qu'ont eu lieu les faits. Un des violeurs y vivait avec ses parents, absents ce jour-là.



LA CHAMBRE C'est sur ce lit, dans l'appartement des parents d'un des agresseurs, que la jeune fille de 13 ans aurait été violée.

qu'elle avait peur. Lorsque nous allions à la piscine, il se mettait derrière moi et faisait des commentaires sur mes formes, du genre: "Tu as un corps de rêve, tu es excitante." Il menaçait de me taper lorsque je lui disais que j'allais tout dire à la direction.»

LA PAIX PAR LA FORCE Un jour, alors que S. va trop loin, Samantha lui envoi une claque magistrale, à la récréation. «Je lui ai également fichu un coup de pied entre les jambes. Nous nous sommes bagarrés. Depuis là, il n'a plus essayé de me toucher. Je suis bien contente que toutes ces histoires ne me soient pas arrivées à moi.»

Grande, cheveux lisses et joli minois, sa copine raconte les agissements de certains garçons, dont ceux de la bande des violeurs, qui essayaient toujours de la toucher. «Il y a celles qui acceptent et il y a les autres. Moi je me suis toujours défendue en tapant ces mecs ou en allant les dénoncer.» Et comment réagissait la direction? «On nous disait que les choses allaient changer, mais elles n'ont jamais changé», prétendent encore les deux jeunes filles.

Selon elles, Myriam faisait justement partie de celles qui se laissent toucher par les garçons. De celles que les jeunes appellent cruellement des «putes» ou des «bitch» parce qu'elles portent des décolletés, mettent des minijupes et se permettent de faire ce que les gar-

çons font sans jamais être montrés du doigt.

«Tout le monde savait que Myriam "allait très loin" avec les garçons», confirme Jessica, 16 ans, une autre élève rencontrée près de l'école Buhnrain. Celine confirme. Peut-elle expliquer ce que «trop loin» signifie aux yeux d'adolescents? La jeune fille raconte: «Cet été, nous étions à la piscine. Il y avait un Serbe de 19 ans; il n'arrêta pas d'essayer de toucher ma copine. Au bout d'un moment, elle l'a envoyé balader. Myriam lui a alors demandé s'il avait envie d'elle. Ils sont sortis de l'eau, se sont dirigés vers les toilettes et se sont enfermés ensemble.»

L'AUTRE VERSION Comment sait-elle cela? «Nous les avons suivis!» Céline et Samantha ne croient pas à la version du viol: «Toute l'école pense comme nous d'ailleurs.» Alors comment expliquer les arrestations et la version de la police? «Je ne comprends pas pourquoi elle a dit aux garçons de venir la chercher lorsqu'ils lui ont téléphoné. Une copine était à côté d'elle lorsqu'elle a reçu le coup de fil, elle nous a tout raconté.» Leurs impressions ne vont évidemment pas dans le sens de la police qui, elle, qualifie l'épisode de «viol»: «La victime dit avoir eu des rapports sexuels contre son gré», précise Susann Birrer, porte-parole. Christoph Hug, le porte-parole du procureur du tribunal des

mineurs, préfère quant à lui parler de «suspicion de viol»: «Nous allons devoir clarifier le rôle qu'a joué la victime.»

Samantha et Celine n'ont pas trop envie de prolonger la conversation. Elles n'ont surtout pas envie d'être vues avec une personne qui prend des notes. «La fille qui est assise à côté

de Myriam à l'école a accepté de parler à la télévision locale et cela se passe mal pour elle. Cet après-midi, à la récréation, des élèves avaient formé un cercle autour d'elle et la prenaient à partie. "Ca va être ton tour, attends seulement"», lui auraient-ils dit. I

SABINE PIROTT

* prénoms modifiés.

www.ma-prevoyance.ch

Le contrôleur arrive et vous n'avez pas de billet. Que faites-vous?

- J'arrache le billet des mains de ma voisine.
- Je discute le coup avec lui.
- Je fais le mort.
- Je brise une vitre et m'enfuis.

D. SCHMIDT / PHOT. 100 BUNNETT

Placements et prévoyance.  **Swisscanto**

«C'EST NOUS QUI VOYONS LÀ UN TRAUMATISME POUR EUX, ÇA N'A RIEN DE TRAGIQUE»

Alain Herzog, pédopsychiatre au Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à Lausanne, pense que les adultes dramatisent des expériences de groupe qui ne sont pas si graves pour ces adolescents.

Avez-vous le sentiment que ces abus sont réellement en augmentation, ou simplement qu'ils sont plus médiatisés?

On ne peut que constater qu'ils se sont «démocratisés»: il y en a plus. Maintenant la question est de savoir s'il s'agit vraiment de viols et d'abus au sens où nous, adultes, l'entendons.

C'est-à-dire?

Nous lisons ces histoires à la lumière d'une opposition claire: il y a les sales machistes qui traitent leurs partenaires comme des objets – ils considèrent que la femme est toujours consentante. Et il y a la vision défendue par certaines féministes, où une femme est toujours victime. Nous pensons donc qu'ici, nous sommes dans une histoire où le méchant garçon contraint par la force une fille qui dit clairement non. La réalité de ces jeunes est très différente de ce schéma.

Quelle est-elle alors?

Nous projetons sur des jeunes gens de 12, 13 ou 14 ans une sexualité d'adultes, alors qu'ils sont encore en développement. Le choix, l'identité sexuels ne sont pas encore fixés, et cela même si les organes sexuels fonctionnent parfaitement. Nous sommes ici donc plutôt en présence d'expériences de groupe qui n'ont pas d'incidence sur l'affect. Il n'y a pas d'ambivalence, rien d'amoureux, de relationnel. Ça se passe entre «potes» – souvent les jeunes gens et la jeune fille se connaissent bien –, on passe un moment ensemble, pourquoi ne ferait-on pas un peu de gymnastique sexuelle pour finir la soirée?

Vous voulez dire que la jeune fille n'est pas blessée, que les garçons ne se sentent pas coupables?

Le plus souvent, vous remarquerez que les filles ne se plaignent pas. Elles n'adorent pas forcément ces moments, mais ne les vivent pas non plus comme une violence ou une souffrance; simplement, elles apprécient ces expériences à des degrés divers. J'ai par exemple des patientes



ALAIN HERZOG «Si les parents sont en perte d'autorité, il faut avoir recours à un symbole de l'autorité, que ce soit le curé, le vieux sage du quartier. Ou que sais-je...»

de 12 ans très précoces qui changent régulièrement de partenaire au gré de leurs envies. Elles s'en portent très bien, disent «avec lui c'était bien, avec l'autre moins».

Et les garçons?

Les garçons eux sont très surpris qu'on les accuse de viol: «Mais elle n'a jamais dit non», disent-ils souvent, et c'est certainement vrai dans bien des cas. Bref, c'est nous qui voyons un traumatisme là où il n'y a au fond rien d'affectif. Nous caricaturons des choses qui nous semblent atroces mais qui, pour eux, n'ont rien de tragique.

Bref, il n'y a pas là de problème?

Je ne dis pas cela. Pour les filles par exemple, la façon dont certains garçons les «jettent» après usage, leur disent «allez casse-toi maintenant c'est fini» peut être vécue comme une expérience profondément humiliante et douloureuse. Ainsi que le fait ensuite d'être «désignée»: les garçons diront d'elle, à l'école, dans le quartier, que c'est une pute, qu'elle se don-

ne à n'importe qui, et cette réputation est elle aussi difficile à vivre.

Et vous trouvez tout cela normal?

Non, évidemment! Je trouve ça désolant, mais il faut se soulever d'abord que c'est notre perception de la situation, ensuite qu'il ne faut pas espérer voir les jeunes se comporter autrement dans une société de consommation. Leurs parents prennent un natel, le jettent, en prennent un autre, ils font pareil avec les filles.

Vous pensez qu'il y a une carence éducative?

Clairement. Je vois des mères en larmes dans mon bureau qui disent que leur fils de deux ans et demi les bat. Le pire, c'est que c'est vrai. Comment voulez-vous qu'ils l'empêchent, quand il aura treize ans de rentrer à deux heures du matin et de se servir des filles qu'il trouve surtout si elles se laissent faire?

Et l'école? Doit-elle intervenir quand il voit des signes avant-coureurs?

Ce n'est absolument pas le rôle de l'école, qui a déjà bien des choses à faire. C'est celui des parents. S'ils sont en perte d'autorité, et ils le sont presque, clairement, les familles jouent plus leur rôle de transmettre des valeurs, il faut avoir recours à un symbole de l'autorité, que ce soit le curé, le vieux sage du quartier. Ou que sais-je...

Médiatiser ces affaires, c'est utile?

Je ne crois pas. Cela peut inciter les jeunes à passer à l'acte pour être aussi des héros, ou simplement pour ce que, raconté comme cela, c'est une expérience tentante, exaltante. C'est un phénomène boule de neige, veut voir comment c'est, où ça mène.

Des conseils de prévention pour éviter la propagation?

Toujours les mêmes: dire en toute occasion où est le bien, où est le mal, donner des valeurs morales, des interdits. Peut-être qu'il les transgresseront, mais ce sera déjà un progrès pour l'instant, ils ne voient pas où est le problème. I

PROPOS RECUEILLIS PAR